



DÉLIBÉRATION N°2016-06-03-14
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 3 juin 2016

**POINT 14 : APPROBATION DE DEMANDES DE RENOUELEMENT DES CAPACITES
DE MEDECINE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 ;
- VU** l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du 28 avril 2016

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 30 voix pour, les demandes de renouvellement des capacités de médecine : ACUPUNCTURE, ANGIOLOGIE, GERONTOLOGIE, MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT, PRATIQUES MEDICO-JUDICIAIRES, EVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR présentées par l'UFR de Médecine et techniques médicales.

À Nantes, le 3 juin 2016

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX





UNIVERSITÉ DE NANTES

Année Universitaire 2016-2017

**HABILITATION à DELIVRER
LA CAPACITE DE MEDECINE D'ACUPUNCTURE**

Université de Nantes
Faculté de Médecine

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER LA CAPACITE DE MEDECINE D'ACUPUNCTURE

I. UNIVERSITE :

(Préciser les UFR concernées)

- Université de Nantes – 1 quai de Tourville BP 13522 44035 Nantes cedex 1
- UFR de Médecine de Nantes – 1 rue Gaston Veil 44035 Nantes cedex 1

Demande conjointe avec les Universités suivantes :	Certains Enseignements en collaboration Avec les Universités suivantes :

II. AVIS :

- du conseil de l'UFR de médecine et des techniques médicale
- du conseil de la formation et de la vie universitaire
- du conseil d'administration

III. Nom et Qualification du Coordonnateur de l'Enseignement :

Responsable de la formation :

Professeur Julien NIZARD

PU Associé Thérapeutique Douleur -PH

Téléphone : 02 40 16 52 08

Fax : 02 40 16 51 65

Adresse électronique : julien.nizard@chu-nantes.fr

Coordonnateur pédagogique associé à la formation :

Docteur Bernard MAIRE

Attaché Hospitalier

Téléphone : 02 40 80 62 07 – Fax : 02 40 80 57 10

Adresse électronique : mairebernard@wanadoo.fr

Adresse :

Clinique Neurochirurgicale – Hôpital Guillaume et René Laennec
Bd Jacques Monod, 44093 NANTES Cedex 1

IV. Justification de la Demande :

L'enseignement d'Acupuncture a débuté à Nantes en 1992 sous forme d'un diplôme Inter Universitaire d'Acupuncture et qui est maintenant remplacé par la Capacité Médicale d'Acupuncture depuis 2007. Nous souhaitons par cette capacité améliorer le niveau de qualification des diplômés en Acupuncture.

Objectifs :

Permettre aux Médecins Généralistes ou Spécialistes, Salariés hospitaliers ou de pratique libérale d'acquérir par cette formation les connaissances et les compétences nécessaires pour soigner les pathologies par la méthode acupuncturale.

Cet enseignement est assuré selon les recommandations du Conseil de Coordination de l'enseignement d'Acupuncture dont chaque Coordinateur est membre.

Cet enseignement a pour but d'assurer en deux ans (après une formation préalable de un an évaluée par un examen probatoire) une formation de qualité aussi bien dans le domaine des connaissances fondamentales que dans le domaine clinique et thérapeutique. Le succès à l'examen probatoire conditionne l'inscription en première année de capacité.

Cette capacité qui constitue une élévation du niveau des futurs Acupuncteurs devient de ce fait pour le Conseil de l'Ordre des Médecins (qui qualifie déjà les titulaires du DIU d'Acupuncture) une garantie supplémentaire de compétence.

V. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE :

20 étudiants (± 5 étudiants) maximum, compte tenu de nos capacités de formation, seront retenus tous les ans après probatoire. Le nombre maximum d'étudiants pouvant passer ce probatoire est fixé à 30.

Les candidats pourront s'inscrire à l'examen écrit obligatoire du probatoire pour évaluer les pré-acquis. Cet examen portera sur le contenu suivant :

- Culture médicale chinoise et civilisation chinoise : bases historiques et philosophiques de l'Acupuncture, bases physiologiques et physiopathologiques de l'Acupuncture.

La préparation du Probatoire pourra être acquise en dehors de l'Université ; mais la réussite au Probatoire (organisé par l'Université) conditionne l'entrée en première année de la Capacité avec une moyenne de 10/20.

VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

PREMIERE ANNEE

a) Enseignement théorique : Principes diagnostics et thérapeutiques (91 heures)

Thèmes enseignés	Volumes horaires	Nom et qualification des enseignants
Le diagnostic : les quatre examens	8 h	Dr Patricia AUMON (Acupuncteur, chargée de cours)
Les méthodes diagnostiques par les pouls, la langue et la typologie chinoise	8 h	Dr Christian MOUGLALIS (Acupuncteur, chargé de cours, Président de la Fédération des Acupuncteurs pour leur FMC) Dr Pascal BEAUFRETON (Acupuncteur, chargé de cours, Responsable au sein de la Fédération Mondiale de l'association d'acupuncture, Rédacteur en chef du bulletin de Liaison de la Revue de l'Association Française Acupuncture)
Les points : physiologie, rôle thérapeutique	8 h	Dr Bernard MAIRE (Acupuncteur, Coordonnateur du DIU d'Acupuncture, ex-Président de la Fédération des Acupuncteurs pour leur FMC, Praticien Attaché en Tabacologie Hôpital Laennec Nantes)
Les mécanismes physiologiques	8 h	Dr Pascal BEAUFRETON Dr Patricia AUMON
Modes évolutifs des maladies	12 h	Dr Véronique AUFRAY Dr Sylviane LE GOFF Dr Marie-Luce POITEVIN (Acupuncteurs, chargées de cours)
Les principes de la prescription des points d'acupuncture et manipulation des aiguilles et moxas	3 h 30	Dr Caroline KIRMSER (Acupuncteur, chargée de cours, Praticien Attaché au Centre anti-douleur Hôpital Bellier Nantes) Dr Catherine BELLUT-ROBINET (Acupuncteur, chargée de cours)
Conduite du traitement curatif par acupuncture	8 h	Dr Maryannick MACHARD Dr Jacques ETIEN (Acupuncteurs, chargé(e)s de cours)
Usage de la rythmologie en thérapeutique chinoise	3 h 30	Dr Alain HUCHET (Acupuncteur, chargée de cours, Praticien Attaché au Centre anti-douleur Hôpital Bellier Nantes, Vice-Président et chargé du site Internet de la Fédération des Acupuncteurs pour leur FMC)
Les principes de la prescription de la diététique et de la pharmacopée chinoise. Conduite du traitement préventif par la diététique chinoise et applications simples	4 h 30	Dr Christian MOUGLALIS
Pratiques corporelles : principes et indications du massage chinois et des exercices de Qi Gong, applications simples	3 h 30	Dr Yunnat MEAS (Acupuncteur, chargé de cours) Dr Christian MOUGLALIS
Les thérapies du Qi et du Sang	8 h	Dr Bernard MAIRE
Sinologie	16 h	Mme Elisabeth ROCHAT DE LA VALLEE

b) Formation pratique :

80 heures de pratiques réparties en :

- 20 heures de stages dirigés
- 60 heures de stages cliniques

Les stages dirigés ou entretiens dirigés avec cas cliniques seront assurés dans le cadre de l'hospitalisation publique et dans les locaux universitaires principalement à Nantes (l'Hôpital Guillaume et René Laennec et l'Hôpital Bellier).

Les stages cliniques seront assurés dans les cinq lieux de stages public : Nantes (3), Chinon (1), Redon (1), ainsi qu'auprès des enseignants et maîtres de stages répartis dans le grand Ouest en secteur médical privé (cf. liste).

Validation :

La pratique sera contrôlée par les enseignants grâce à un carnet de stage présenté par l'étudiant lors de la consultation et paraphé par l'étudiant et le maître de stage.

La 1^o année s'attachera aux méthodes et techniques de l'interrogatoire, de l'examen et du diagnostic (localisation des points d'acupuncture, pouls, examen de la langue...)

DEUXIEME ANNEE

a) Enseignement théorique :

- **Pathologies et leurs traitements curatifs et préventifs (170 h)**

Thèmes enseignés	Volumes horaires	Nom et qualification des enseignants
Maladies de la femme (gynécologie obstétrique)	12 h	Dr Bernard MAIRE Dr Véronique AUFFRAY
Les maladies de l'enfant	8 h	Dr Catherine BELLUT-ROBINET Dr Pascal BEAUFRETON
Les maladies de l'appareil locomoteur	16 h	Dr Christian MOUGLALIS Dr Alain HUCHET Dr Georges RIAUD (Acupuncteur, chargé de cours)
Les maladies du système circulatoire	12 h	Dr Pascal BEAUFRETON Dr Patricia AUMON
Les maladies respiratoires	12 h	Dr Bernard MAIRE Dr Alain HUCHET
Les maladies digestives	12 h	Dr Alain HUCHET Dr Pascal BEAUFRETON
Les maladies neurologiques	12 h	Dr Bernard MAIRE Dr Alain HUCHET
Les maladies « psychiques »	12 h	Dr Christian MOUGLALIS Dr Patricia AUMON
Les maladies urinaires et leur traitement	12 h	Dr Bernard MAIRE Dr Sylviane LE GOFF

Thèmes enseignés	Volumes horaires	Nom et qualification des enseignants
Les maladies ORL et ophtalmologiques	12 h	Dr Marie Edith GOMMEZ Dr Cendrine COCHARD-BECQUET (Acupuncteurs, chargées de cours)
Les addictions	8 h	Dr Christian MOUGLALIS Dr Bernard MAIRE
Accompagnement des maladies graves	12 h	Dr Patricia AUMON Dr Catherine BELLUT-ROBINET
Accompagnement des maladies chroniques	16 h	Dr Patricia AUMON Dr Pascal BEAUFRETON Dr Marie-Luce POITEVIN
Accompagnement du handicap	5 h	Dr Yunsan MEAS (Acupuncteurs, chargé(e)s de cours, Praticien Hospitalier mi-temps au Centre de la Douleur Hôpital Laennec)
Soins de gériatrie	4 h 30	Dr Caroline KIRMSER
Apports de la médecine chinoise dans l'amélioration de la qualité de vie des patients	4 h 30	Dr Jacques ETIEN Dr Bernard MAIRE

➤ **Introduction à la méthodologie de la recherche**

Thèmes enseignés	Volumes horaires	Nom et qualification des enseignants
Comment et où chercher des références	3 h	Dr Alain HUCHET
Critères de qualité d'une publication scientifique	3 h	Dr Alain HUCHET
Les exigences d'un protocole pour un essai contrôlé randomisé	3 h	Dr Alain HUCHET
Les exigences d'un protocole de recherche fondamentale	3 h	Dr Cendrine COCHARD-BECQUET
Méthodes de travail pour les revues méthodiques	3 h	Dr Cendrine COCHARD-BECQUET
Méthodes de travail pour les méta-analyses	3 h	Dr Cendrine COCHARD-BECQUET
Méthodes de présentation des dossiers pour l'obtention de subventions de recherches	2 h	Dr Cendrine COCHARD-BECQUET

Il n'existe pas dans le cursus des études médicales d'enseignement spécifique pour l'élaboration d'essais cliniques randomisés en Acupuncture ou Médecine Chinoise, d'où 20 heures d'enseignement en Capacité.

b) Formation pratique :

110 heures de pratiques seront réparties en :

- 10 heures (assurés dans les locaux universitaires) seront consacrées à la méthodologie de recherche
- 20 heures de stages dirigés dans les consultations hospitalières publiques
- 80 heures de stages cliniques :
 - en hospitalisations publiques dans les cinq lieux suscités (Nantes (3), Chinon (1), Redon (1))
 - et en secteur privé auprès des enseignants et maîtres de stage agréé par le comité pédagogique

Validation :

La pratique sera contrôlée par un carnet de stage et suivant la même méthodologie que celle développée (plus haut) en première année.

Dans cette deuxième année la pratique sera plus particulièrement axée sur les indications thérapeutiques, le choix des points et la technique de puncture.

VII. SERVICES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR LES ETUDIANTS EN STAGE :
dénomination de l'établissement et du service, nom et qualification du chef de service.
(Fournir lettre d'accord)

En secteur Public :

- Consultation sevrage tabagique de l'Unité de Tabacologie du CHU de Nantes :
 - Professeur Antoine MAGNAN (Chef de Service, Professeur Universitaire – Praticien Hospitalier)
 - Docteur Bernard MAIRE (Acupuncteur – Homéopathe)
- Centre d'Evaluation et Traitement de la Douleur du CHU de Nantes :
 - Professeur Julien NIZARD (Professeur Universitaire – Praticien Hospitalier)
 - Docteur Yunsan MEAS (Praticien Hospitalier – Acupuncteur - Ostéopathe)
- Consultation Multidisciplinaire de la Douleur de la Personne Agée Hôpital Bellier - CHU de Nantes :
 - Docteur Alain HUCHET (Acupuncteur)
 - Docteur Caroline KIRMSER (Acupuncteur)
- Consultation aide au sevrage tabagique et consultation santé mentale Service Psychiatrie de l'Hôpital de Redon :
 - Docteur Alexandre LANDRU (Chef de Service, Praticien Hospitalier – Acupuncteur)
- Consultation acupuncture Service de la Douleur du Centre Hospitalier du Chinonais :
 - Docteur NARDI (Chef de Service, Praticien Hospitalier)
 - Docteur Damien CARON (Praticien Hospitalier – Acupuncteur)

En Cabinet Médical :

Les enseignants du DIU et de la Capacité de Nantes :

- Docteur AUFRAY Véronique, 49000 ANGERS
- Docteur AUMON Patricia, 44470 CARQUEFOU
- Docteur BEAUFRETON Pascal, 56000 VANNES
- Docteur COMMELIN Claire, 14230 CANCHY
- Docteur ETIEN Jacques, 44200 NANTES
- Docteur HUCHET Alain, 44300 NANTES
- Docteur LE PICHON Jacqueline, 29470 PLOUGASTEL DAOULAS
- Docteur LE ROLLE Arnaud, 44400 REZE
- Docteur MAIRE Bernard, 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE
- Docteur MEAS Yunsan, 44203 NANTES
- Docteur MEAS Yunnat, 85400 BEUGNE L'ABBE
- Docteur MOISDON Éric, 53540 CUILLE
- Docteur MOUGLALIS Christian, 44000 NANTES
- Docteur RAZAFIMAHEFA Ndrianaina, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
- Docteur RIAUD Georges, 44300 NANTES
- Docteur STEHLIN Pierre, 49130 LES PONTS DE CE
- Docteur THOUMMANY France-Armelle, 44700 ORVAULT

Les enseignants maîtres de stage :

- Docteur Bernadette BOCHIN, Rennes (35)
- Docteur Gilles CURY, Dreux (28)
- Docteur Nicole CURY-THURIERE, Dreux (28)
- Docteur Hervé LE BLAIS, Paimpol (22)
- Docteur Martine MAO, Plougastel Daoulas (29)
- Docteur Roger Yves PELINI, Angers (49)
- Docteur Heidi THORER, Soullans (85)

IV. MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES :

1. Examen probatoire préalable à l'inscription

Le contrôle des connaissances à la fin de l'année Probatoire comprendra :

- Une épreuve écrite anonyme de quatre modules comprenant chacun deux questions notées sur 20 soit un total sur 160, sur ce résultat une moyenne sur 20 est ensuite calculée.
- Les questions sont issues pour 50 % de la Banque Inter Universitaire établie par le Conseil de Coordination et les autres 50 % par le jury local.
- La durée de cette épreuve écrite est de 3 heures.
- Un entretien

2. Modalités de validation des enseignements

Le contrôle des connaissances comprendra :

a) En fin de 1^{ère} année :

- Une épreuve écrite anonyme de trois modules comprenant chacun deux questions notées sur 20 soit un total sur 120, sur ce résultat une moyenne sur 20 est ensuite calculée
- Les questions sont issues pour 50 % de la Banque Inter Universitaire établie par le Conseil de Coordination et les autres 50 % par le jury local.
- La durée de cette épreuve écrite est de 3 heures.
- Pour l'obtention de la première année, le candidat doit obtenir une moyenne de 10/20 à l'épreuve écrite. Cependant une note inférieure ou égale à 6/20 à l'une des matières oblige à repasser la ou les matières. Dans le cas où cette note ne serait pas obtenue, le candidat doit repasser les modules dans lesquels il a été insuffisant à la session de septembre à l'issue de laquelle en cas d'échec, il y a un redoublement de l'année.

b) En fin de 2^{ème} année, la Capacité sera délivrée au candidat après :

- Une épreuve écrite anonyme de trois modules comprenant chacun deux questions notées sur 20 soit un total sur 120, sur ce résultat une moyenne sur 20 est ensuite calculée
- Les questions sont issues pour 50 % de la Banque Inter Universitaire établie par le Conseil de Coordination et les autres 50 % par le jury local.
- La durée de cette épreuve écrite est de 3 heures.
- La validation des stages cliniques. Une épreuve clinique est évaluée au cours d'une consultation d'un patient par le jury. Cette épreuve n'est pas notée mais validée par OUI / NON.
- Pour l'obtention de la deuxième année, le candidat doit obtenir une moyenne de 10/20 à l'épreuve écrite. Cependant une note inférieure ou égale à 6/20 à l'une des matières oblige à repasser la ou les matières. Dans le cas où cette note ne serait pas obtenue, le candidat doit repasser les modules dans lesquels il a été insuffisant à la session de septembre à l'issue de laquelle en cas d'échec, il y a un redoublement de l'année.
- Soutenir son mémoire.

b.1) En ce qui concerne le mémoire de fin d'études, il doit être soutenu avant la délibération du jury du mois d'octobre de l'année universitaire de la 2^{ème} année.

La non présentation du mémoire dans ce délai entraînera la perte du bénéfice de l'admissibilité : l'étudiant devra reprendre une inscription en 2^{ème} année (à plein tarif) et revalider l'ensemble des enseignements de 2^{ème} année.

3. Modalités de validation des stages (préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementaire)

- La formation pratique est répartie sur les deux années ; dans cette formation pratique sont intégrés les travaux dirigés ou des ateliers dont les thèmes sont définis par le Coordonnateur de l'enseignement.
- Au cours du stage l'étudiant doit assister aux consultations, puis y prendre une part active en fonction du niveau atteint.
- Un carnet de stage validera les objectifs à l'issue du stage. Il sera une référence pour les membres du jury.
- À l'issue du contrôle écrit de 2^{ème} année un jury nommé par le Directeur de la Formation appréciera les acquis du candidat dans une situation clinique ; ce jury appréciera particulièrement :
 - La conduite de l'entretien médical
 - L'appréciation et l'évaluation de la sémiologie clinique du patient
 - La synthèse de ces données
 - L'évaluation des projets thérapeutiques.
- Cet examen de stage est **éliminatoire** ; cependant une seconde chance est donnée au candidat ajourné à cet examen après un nouveau stage. Si à l'issue de ce second examen le candidat ne satisfait pas aux critères exposés ci-dessus le candidat perd l'acquis de son examen écrit et doit se réinscrire en 2^{ème} année.

Fait à Nantes, le 11 mars 2016

Professeur Julien NIZARD



UNIVERSITÉ DE NANTES

Année Universitaire 2016-2017

**HABILITATION À DÉLIVRER
LA CAPACITÉ D'ANGIOLOGIE**

**DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER
LA CAPACITE D'ANGIOLOGIE**

I – UNIVERSITE : NANTES

(Préciser les UFR concernées)

DEMANDE CONJOINTE AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES	CERTAINS ENSEIGNEMENTS EN COLLABORATION AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES
	BREST : Pr L BRESSOLLETTE
	RENNES : Dr MAHE
	ANGERS : Pr PICQUET
	POITIERS : Dr LANDRON
	ANGERS : Pr LEFTHERIOTIS

II – AVIS :

- du ou des conseils des UFR
- du conseil de la formation et de la vie universitaire
- du conseil d'administration

III – NOM ET QUALIFICATION DU COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT:

NOM : PISTORIUS Marc-Antoine

ADRESSE : Médecine Vasculaire, 7^e aile nord, CHU Hôtel-Dieu, place Alexis Ricordeau, 44000 NANTES

N° de téléphone : 02 40 08 33 34 (bureau)

N° de fax : 02 40 08 33 79

E-Mail : marc.pistorius@chu-nantes.fr

Qualité : Enseignant Associé – Praticien Hospitalier

IV – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE :

Le centre de formation nantais assure la formation des étudiants de la Capacité d'Angiologie et du DESC de Médecine Vasculaire depuis de nombreuses années, leur offrant une formation complète, tant sur le plan technique (formation aux techniques d'exploration des gros vaisseaux par échographie-doppler, techniques d'explorations de la microcirculation) que clinique (activité de consultations). Cette formation est particulièrement complète car elle concerne l'ensemble des champs d'application de la Médecine Vasculaire. La structuration de l'activité de Médecine Vasculaire au CHU de Nantes permet aux étudiants d'aborder la prise en charge des patients en hospitalisation, en consultation et l'exploration fonctionnelle vasculaire des pathologies en question. Par ailleurs, leur activité d'exploration représente un service rendu apprécié par l'ensemble des services du CHU, notamment en ce qui concerne la gestion des urgences vasculaires. Les demandes de candidature restent nombreuses.

V – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE :

Le nombre d'étudiants autorisés à s'inscrire reste fixé à 12 par an pour l'inter-région ce qui représente 2 étudiants par an et par UFR. Les séminaires d'enseignement sont communs aux deux années d'études ce qui représente 24 étudiants pour chaque séminaire.

VI – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

L'enseignement théorique est réparti sur 2 ans à raison de 5 séminaires par an de 16 heures chacun en moyenne, soit au total 10 séminaires qui représentent un volume horaire de 160 heures d'enseignement théorique, sous la forme de séminaires organisés par les enseignants de l'inter-région Ouest.

Thèmes enseignés	Volumes horaires	Nom et qualification des enseignants
Sciences fondamentales Physiologie – Histologie – Anatomie du système circulatoire Hémodynamique et Explorations fonctionnelles vasculaires	16 heures	Pr Picquet (Angers)
Microcirculation : acrosyndromes, nécroses digitales et troubles trophiques vasculaires	16 heures	Pr Pistorius (Nantes)
Thérapeutiques Médicales vasculaires (anticoagulants, antiagrégants, hypolipémiants), Contention- Sclérothérapie	16 heures	Pr Bressollette (Brest)

Pathologie de l'aorte et des membres inférieurs ; Pathologie anévrismale	16 heures	Dr Landron (Poitiers)
Pathologie des Troncs supra-aortiques	16 heures	Dr Mahé (Rennes)
Médecine Interne et vaisseaux : Vascularites (Horton, Takayasu, Buerger), Connectivites, Cryoglobulinémies, Sd des anticorps antiphospholipides.	16 heures	Pr Picquet (Angers)
Varices et insuffisance veineuse des membres inférieurs. Pathologie lymphatique. Angiodysplasies.	16 heures	Pr Pistorius – Pr Gouëffic (Nantes)
Maladie veineuse thrombo-embolique : épidémiologie, exploration, anomalies biologiques, stratégie diagnostique, traitement. Maladie veineuse post phlébitique.	16 heures	Pr Bressollette (Brest)
Physiopathologie de l'athérosclérose. Maladies métaboliques et Facteurs de risque Cardiovasculaires	16 heures	Dr Landron (Poitiers)
Pièges Vasculaires et impuissance	16 heures	Dr Mahé (Rennes)

A cet enseignement théorique s'ajoute un enseignement pratique obligatoire. Cet enseignement pratique comprend un stage d'un an plein temps la première année dans un service agréé de Médecine vasculaire ou de Chirurgie Vasculaire et un stage d'un an à mi-temps la deuxième année. Il assure la formation aux techniques d'explorations fonctionnelles des gros vaisseaux et de la microcirculation, la réalisation de consultations et la formation aux gestes techniques de prise en charge thérapeutique des maladies vasculaires.

VII – SERVICES SUSCEPTIBLES D’ACCUEILLIR LES ETUDIANTS EN STAGE :

Unité de Consultations et d’Exploration de Médecine Vasculaire (UF 1425), CHU Hôtel-Dieu, Nantes – responsable : M.A. Pistorius)

Unité d’Angiologie, CHD La Roche-sur-Yon – responsable : J.M. Kubina

VIII – MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

1) Examen probatoire préalable à l’inscription (conformément aux dispositions de l’article 4 de l’arrêté du 29 avril 1988 relatif à la réglementation et liste des capacités de médecine)

Compte tenu du nombre limité de places dans chaque UFR, les étudiants sont admis à s’inscrire à la Capacité d’Angiologie après un examen probatoire (écrit : 3 questions rédactionnelles sur une durée de 2 heures et une épreuve orale). Le nombre de places ouvertes chaque année pour l’ensemble des UFR de l’inter-région Centre-Ouest est limité à 12.

2) Modalités de validation des enseignements

1^{ère} année : Pas d’examen sanctionnant la 1^{ère} année

2^{ème} année :

- La validation d’un Mémoire : celui-ci doit correspondre à un article publiable. Il doit avoir été terminé et soumis pour appréciation aux différents enseignants de la Capacité d’Angiologie une semaine au moins avant la date fixée pour l’oral.
- Une épreuve écrite notée sur 60 comportant :
2 épreuves rédactionnelles d’une heure notée chacune sur 20
2 épreuves rédactionnelles courtes de 30 mn chacune de type dossier notée chacune sur 10.
- Un examen pratique noté sur 60 : cet examen n’est accessible qu’aux candidats ayant obtenu une note supérieure à 18 / 60 aux épreuves écrites et ayant remis leur Mémoire avant la date limite. Il comporte :
Une épreuve de dossier clinique notée sur 30
Une épreuve technique d’explorations fonctionnelles notée sur 30.

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu la moyenne (soit 60 sur 120) à l’ensemble des épreuves. Une note inférieure à 18 / 60 à l’écrit ou à l’oral est éliminatoire.

- Une session de rattrapage organisée 3 mois après proclamation des résultats, sera accessible aux étudiants non admis à la session de juin soit pour une moyenne insuffisante soit pour la non validation du Mémoire. Par ailleurs elle ne sera accessible qu’aux candidats n’ayant présenté aucune note éliminatoire à l’examen écrit, à l’épreuve sur dossier (total oral > 9 / 30) ou à l’épreuve technique (note > 9 / 30). Cette épreuve orale comportera selon les cas :
 - Une nouvelle présentation du mémoire (si celui-ci n’a pas été validé en juin)
 - Et/ou une épreuve sur dossier notée sur 30
 - Et/ou une épreuve technique notée sur 30.

L’étudiant ayant obtenu une note inférieure à la moyenne au stage pratique devra, pour pouvoir bénéficier de l’examen de rattrapage, compléter son stage pratique pendant l’été selon des modalités qui lui seront définies par le Coordinateur local.

Les notes ainsi obtenues aux différentes épreuves remplaceront celles obtenues en juin. Le candidat sera admis si sa moyenne atteint 60 / 120. Toute note inférieure à la moyenne conduira à un ajournement.

3) Modalités de validation des stages (*préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementairement*) :

Elle est soumise à l'approbation du directeur de stage et tient compte :

- De l'assiduité du candidat
- De la réalisation des objectifs propres au stage définis par le directeur de stage : connaissances théoriques et pratiques, réalisation des gestes techniques.
- De la réalisation et de la remise du mémoire dans les délais impartis.



UNIVERSITÉ DE NANTES

Année Universitaire 2016-2017

**HABILITATION À DÉLIVRER
LA CAPACITÉ DE GERONTOLOGIE**

Université de Nantes
Faculté de Médecine

**DEMANDE D'HABILITATION À DÉLIVRER
LA CAPACITÉ DE GÉRONTOLOGIE**

I - UNIVERSITÉ : université de Nantes ; UFR de Médecine

Demande conjointe avec les Universités suivantes :	Enseignement en collaboration avec les universités suivantes :
Angers ; UFR de Médecine	Angers ; UFR de Médecine
Brest ; UFR de Médecine	Brest ; UFR de Médecine
Tours ; UFR de Médecine	Tours ; UFR de Médecine
Poitiers ; UFR de Médecine	Poitiers ; UFR de Médecine
Rennes ; UFR de Médecine	Rennes ; UFR de Médecine

II - AVIS :

- du ou des Conseils des UFR
- du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
- du Conseil d'Administration

III - NOM ET QUALIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT :

NOM : BERRUT Gilles ; Professeur de Médecine Interne ; Gériatrie - Biologie du vieillissement (option gériatrie)

ADRESSES :

Adresse universitaire	Adresse hospitalière
Faculté de Médecine, 1 Gaston Veil 44035 Nantes CEDEX 1	Pôle Hospitalo-Universitaire de Gériatologie Clinique Hôpital Bellier - CHU 41 Rue Curie Cedex 1 44093 Nantes Cedex

Secrétariat : Mme N. DOLO ; tél : 02 40 41 28 33 les lundi, mardi, Jeudi Vendredi
E-mail : Nathalie.dolo@univ-nantes.fr

La présente demande d'habilitation à délivrer l'enseignement de la Capacité de Gériologie s'inscrit dans le cadre d'une demande inter-universitaire entre les UFR de ANGERS, BREST, TOURS, POITIERS, RENNES et TOURS.

Dans ce cadre, l'enseignant responsable de chacune des 6 capacités est ci-après dénommé "**Responsable**" de l'enseignement de la Capacité de Gériologie de l'UFR de ANGERS, BREST, NANTES, TOURS, POITIERS, RENNES.

Les 6 responsables de la Capacité de Gériologie désignent parmi eux un "**Coordonnateur**" chargé d'articuler les enseignements entre les différentes UFR pour une durée de 2 années renouvelables à compter de la demande d'habilitation.

Les responsables de l'enseignement de la Capacité de Gériologie sont :

- Le **Docteur C. ANNWEILER**, pour l'UFR d'Angers ;
- La **Professeure A. GENTRIC**, pour l'UFR de Brest ;
- Le **Professeur G. BERRUT**, pour l'UFR de Nantes ;
- Le **Professeur M. PACCALIN**, pour l'UFR de Poitiers ;
- Le **Professeur D. SOMME**, pour l'UFR de Rennes ;
- Le **Professeur C. HOMMET**, pour l'UFR de Tours.

Les responsables désignent le Professeur G. BERRUT, coordonnateur inter-universitaire de l'enseignement des Capacités de Gériologie, pour une durée de 4 années.

IV - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE :

La population française vieillit : la proportion des 75 ans ou plus était de 8,8% au 1^{er} janvier 2010. Au sein de cette population des 75 ans ou plus, les tranches d'âge les plus élevées s'accroissent le plus vite.

L'enseignement de la gériatrie n'est obligatoire en France dans le cadre de la formation initiale des étudiants en médecine que depuis 1996. La grande majorité des médecins en exercice n'a donc pas reçu de formation en gériatrie. La Capacité de Gériatrie est devenue obligatoire pour les gériatres souhaitant prescrire les nouveaux médicaments de la maladie d'Alzheimer et pour les candidats s'inscrivant au concours de Praticien Hospitalier en gériatrie. La suppression de l'épreuve écrite au concours national de Praticien Hospitalier fait de la Capacité de Gériatrie l'examen garantissant la compétence des médecins candidats à ces fonctions. Elle est de plus le principal diplôme à acquérir pour devenir médecin coordonnateur d'un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

L'harmonisation du contenu des enseignements permettant d'obtenir un diplôme national est prônée par le Collège National des Enseignants de Gériatrie (CNEG), afin que les diplômes délivrés par diverses UFR de Médecine françaises aient la même valeur. La proximité géographique des 4 UFR de Médecine d'Angers, Nantes, Poitiers et Tours est un argument pour que la majeure partie de leur enseignement soit commune. La même remarque s'applique aux 2 UFR de Bretagne, Brest et Rennes. Le rapprochement des capacités était déjà encouragé lors de la création des capacités en 1988 (DESUP 10/N°88-448). Il présente d'autres avantages :

- la qualité des cours, garantie par l'intervention d'enseignants particulièrement compétents dans un domaine de la gériatrie ;
- l'amélioration des contacts entre étudiants de la même discipline et de la même région.
- la mise en commun des enseignements magistraux inter régionaux permet aux enseignants de chaque UFR de consacrer plus de temps aux enseignements dispensés localement, et d'en améliorer la qualité, avec 3 objectifs :
 - * compléter l'enseignement magistral ;
 - * s'assurer de l'acquisition des connaissances de base en gériatrie ;
 - * connaître les possibilités d'utilisation des réseaux locaux de soins aux personnes âgées.

Le Collège National des Enseignants de Gériatrie a rappelé en janvier 2011 ses souhaits et directives :

- harmoniser le programme des différentes capacités enseignées en France ;
- assurer une formation minimale, qui peut être optionnelle, à la coordination d'EHPAD ;
- organiser systématiquement une seconde session (session dite de « septembre ») du contrôle des connaissances en fin de première année ;
- proposer la possibilité de repasser l'examen de fin de seconde année à la fin d'une troisième année, après une nouvelle inscription ;
- décourager les inscriptions itératives des candidats en difficultés ; 3 inscriptions peuvent constituer un maximum pour un diplôme qui est normalement obtenu en 2 ans (sauf exception laissée à l'appréciation du responsable de l'enseignement).

V - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNÉE :

20 candidats/an/UFR (à l'appréciation du responsable de l'enseignement)

VI - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

Le programme des enseignements est conçu de façon à :

- respecter les principaux thèmes prévus par l'arrêté du 29 avril 1988 ;
- ne pas dépasser un volume horaire total voisin de 120 heures pour les 2 années ;
- proposer un enseignement optionnel spécifique à la coordination des soins en EHPAD ;
- respecter les conseils du Collège National des Enseignants de Gériatrie visant à harmoniser les enseignements au plan national.

Thèmes enseignés	Volumes horaires
Données de base et fondamentales : le vieillissement	environ 10h
Gérontologie, pathologies d'organes, pathologies associées	environ 40h
Pharmacologie et thérapeutique en gérontologie	environ 20h
Psychologie, maladies neurodégénératives et psychiatrie des personnes âgées	environ 10h
Coordination médicale des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des réseaux de soin gérontologiques	environ 20h
Gérontologie sociale	environ 20h

* L'enseignant demande aux candidats de travailler sur des thèmes gériatriques essentiels, contenus dans l'un des ouvrages d'enseignement du module 5. L'enseignant peut remettre aux candidats des documents leur permettant de préparer l'examen probatoire. L'autorisation d'inscription définitive à la capacité de gérontologie est donnée après succès à l'examen probatoire et après un entretien individuel avec le candidat permettant d'évaluer sa motivation.

* Pour des raisons de proximité géographique, l'enseignement est organisé en **2 pôles de formation** :

- les 4 UFR d'Angers, Nantes, Poitiers et Tours d'une part,
- et les 2 UFR de Rennes et Brest d'autre part.

● **Pôle d'enseignement Angers-Nantes-Poitiers-Tours (Pôle A-N-P-T) :**

Les UFR d'Angers, Nantes, Poitiers et Tours organisent chacune 25 heures de cours magistraux au cours des 2 années d'enseignement de la capacité, soit un total de 100 heures. Ces 25 heures de cours sont groupées en un séminaire de 5 jours consécutifs dans la même ville. Les candidats des 4 UFR s'engagent lors de l'inscription à **participer aux 4 séminaires**. L'objectif de cet enseignement magistral est de fournir aux candidats les notions de base en gériatrie.

Chaque UFR organise un **enseignement complémentaire** d'environ 20 heures, comprenant surtout des enseignements dirigés, dont les objectifs sont les suivants :

- compléter l'enseignement magistral par un enseignement interactif permettant aux enseignants et aux candidats d'approfondir certains points particuliers du programme.
- s'assurer de l'acquisition des connaissances en demandant aux candidats de commenter des dossiers cliniques.
- proposer des lectures critiques de la littérature scientifique gériatrique.
- connaître les possibilités d'utilisation des réseaux locaux de soins aux personnes âgées.

Les intervenants régulièrement sollicités par le coordonnateur de chaque Capacité sont listés ci-dessous.

🕒 **Pôle d'enseignement Brest-Rennes**

Les UFR de Brest et de Rennes organisent sur les deux années d'enseignement quatre séminaires communs d'une durée de trois jours, deux à Brest, deux à Rennes. Quatre thèmes seront traités au cours de ces séminaires : Données de base et fondamentales sur le vieillissement, maladies neurodégénératives, coordination médicale des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et gérontologie sociale.

Le reste de l'enseignement (environ 50 heures) sera organisé au niveau de chaque UFR sous la forme d'enseignements dirigés.

Intervenants régulièrement sollicités par le responsable de l'enseignement de la Capacité de Gérontologie de l'UFR de NANTES, pour intervenir dans l'enseignement et être membres du jury de la Capacité :

- Docteur **Laure de Decker**, praticien hospitalier, gériatre et interniste, CHU de Nantes ;
- Docteur **Pascal Chevalet**, praticien hospitalier, gériatre et interniste, CHU de Nantes ;
- Docteur **Sophie Pichierri**, praticien hospitalier, gériatre, CHU de Nantes ;
- Docteur **Catherine Couturier**, praticien hospitalier, gériatre, CHU de Nantes ;
- Docteur **Typhaine Riaudel**, praticien hospitalier, gériatre, CHU de Nantes ;
- Docteur **Vincent Ould Aoudia** praticien hospitalier, gériatre, CH de Machecoul;
- Professeur **Pascal Derkinderen**, PUPH, Neurologue, CHU de Nantes ;
- Professeur **Michel Weber**, PUPH, Neurologue, CHU de Nantes ;
- Docteur **Philippe Jaulin**, praticien hospitalier, Psychiatre, CHU de Nantes ;
- Docteur **Jennyfer Cholet**, praticien hospitalier, Psychiatre, CHU de Nantes ;
- Docteur **Sylvie Hily**, praticien hospitalier, gériatre, CHU de Saint-Nazaire ;
- Docteur **Marielle Berlioz Thibal**, praticien hospitalier, gériatre, CHU de Nantes

VII - SERVICES, ORGANISMES LABORATOIRES ET STRUCTURES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR EN STAGE LES ÉTUDIANTS :

Les stages pratiques comprennent :

- **Cinquante demi-journées de stage** dans diverses structures d'hébergement et de soins gériatologiques : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et soins de longue durée ;
- **Trente demi-journées de stage** dans un service de gériatrie d'un établissement hospitalier :

Services hospitaliers de gériatrie ; consultations (dont les consultations mémoire) et hôpitaux de jour gériatriques ; centre anti-douleur ou soins palliatifs ; équipes mobiles de gériatrie ; services de soins infirmiers à domicile et CLIC ; autres structures de soins médicaux ou médico-sociaux orientés vers la prise en charge des personnes âgées. Toute structure qui intervient dans l'intégration de territoire et son animation.

Un stage dans une structure doit comprendre au moins 6 ½ journée au total.

Les chefs de service de ces lieux de stage sont ci-après désignés "**Maître de Stage**".

Dans le respect de la réglementation et des disponibilités des maîtres de stage, le candidat élabore avec le responsable de l'enseignement de la Capacité un programme de stages pratiques visant à compléter les connaissances acquises dans le cadre de son cursus préalable.

D'autres services peuvent valider une partie des stages pratiques sous réserve d'un accord du responsable de l'enseignement de chacune des UFR du Pôle A-N-P-T. Il peut s'agir de services, laboratoires ou structures dont l'activité n'est pas exclusivement gériatrique, mais peut être considérée comme formatrice pour un futur capacitaire en gériatrie : services de soins palliatifs ou de services de médecine physique et rééducation fonctionnelle accueillant des malades âgés présentant des pathologies fréquemment rencontrées en gériatrie.

De la même façon, la participation à des actions de formation en gériatrie organisées par un organisme ou une association dont l'objectif principal est de promouvoir la formation en gériatrie peut valider des stages pratiques. Le caractère formateur de ces stages est garanti par le responsable de l'enseignement. Le nombre de demi-journées de stage effectuées dans ce cadre ne peut excéder 20.

L'exercice professionnel de Gériatrie de l'étudiant est pris en compte, par le responsable de l'enseignement.

VIII - MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

1 - Examen probatoire préalable à l'inscription

L'examen probatoire fait suite à l'entretien avec le candidat et aux conseils de support pédagogiques qui lui sont proposés sur des thèmes essentiels en gériatrie. L'examen probatoire comprend des questions rédactionnelles courtes (durée totale 1 heure). Une note finale au moins égale à 10/20 détermine le succès à l'examen probatoire et l'inscription définitive à la Capacité.

Les UFR peuvent proposer un examen probatoire commun si elles l'estiment nécessaire pour assurer l'homogénéité du niveau des candidats d'une même promotion.

2 - Modalités de validation des enseignements théoriques

L'enseignement théorique est sanctionné par un examen écrit à la fin de chaque année et par la soutenance d'un mémoire.

- **Examen écrit de fin de première année** : L'examen écrit est passé dans chacune des 4 UFR Angers, Nantes, Poitiers & Tours, le même jour, à la même heure et sur des sujets identiques. L'examen écrit dure 2 heures et se présente sous forme de **questions rédactionnelles et/ou QROC et/ou QCM** portant sur le programme de l'enseignement de l'année. Une note moyenne finale au moins égale à 10/20 détermine le succès à l'examen écrit.
- **Sessions** : Une première session de l'examen écrit est organisée en mai ou juin et une deuxième session en septembre, selon les mêmes modalités que pour la première session. Seuls sont autorisés à se présenter à la deuxième session les étudiants présents à la première session et ayant obtenu une note finale inférieure à 10/20. Un étudiant qui ne s'est pas présenté à la première session perd le bénéfice d'une deuxième session sauf dérogation individuelle accordée par le coordonnateur local.
- **L'échec** à la 2^{ème} session de l'examen écrit de fin de 1^{ère} année interdit au candidat de s'inscrire en seconde année.
- **Examen écrit de fin de deuxième année** : L'examen écrit est passé dans chacune des 6 UFR de l'inter région Ouest, le même jour, à la même heure et sur des sujets identiques. L'examen écrit dure 2 heures et comprend **des cas cliniques** portant sur tout le programme de l'enseignement de la capacité. Les réponses aux questions peuvent être demandées sous forme d'un texte rédigé ou sous forme de QROC/QCM. Une note moyenne finale au moins égale à 10/20 détermine le succès à l'examen écrit de fin de deuxième année.
- Il est prévu **deux sessions** d'examen (mai-juin et septembre) de la deuxième année d'enseignement.
- **L'échec** à l'examen écrit de fin de seconde année oblige le candidat à reprendre une troisième inscription en capacité. Cette troisième inscription est la dernière autorisée, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le responsable de l'enseignement.

3 - Modalités de validation des stages

Les demi-journées de stages sont comptabilisées. Le maître de stage rédige un rapport destiné au responsable de la Capacité.

Le règlement de la Capacité prévoit que ce diplôme doit être obtenu en 2 ans. Exceptionnellement, un candidat pouvant justifier de difficultés pour achever ses stages pratiques ou pour soutenir son mémoire à la fin de la 2^{ème} année universitaire, peut, après accord du responsable de l'enseignement, solliciter du Doyen de l'UFR l'autorisation de prendre

une 3^{ème} inscription en Capacité. Cette 3^{ème} inscription doit être prise au cours de l'année universitaire suivant immédiatement la 2^{ème} inscription. Le bénéfice du succès aux examens écrits des 1^{ère} et 2^{ème} années ne peut être reporté au-delà.

4 - Mémoire :

Le sujet du mémoire doit porter sur la gérontologie. Le sujet doit être proposé dans les 3 mois suivant la première inscription. Le travail est obligatoirement conduit sous la direction d'un des enseignants ou maîtres de stage de la Capacité de gérontologie, ou d'une autre personne, avec l'accord du responsable de l'enseignement de la Capacité. Le mémoire doit être remis au plus tard 1 mois avant la soutenance, **après autorisation du directeur de mémoire**. Le mémoire est soutenu oralement devant un jury composé de l'enseignant responsable de la Capacité et de gériatres intervenant dans l'enseignement de la Capacité. La date de soutenance est décidée par le responsable de l'enseignement. La soutenance tient lieu d'examen oral de la Capacité.

<p>Le diplôme de la Capacité de Gérontologie est remis au candidat après succès aux deux examens écrits, validation des stages pratiques et acceptation du mémoire par le jury.</p>
--



UNIVERSITÉ DE NANTES

Année Universitaire 2016-2017

**HABILITATION À DÉLIVRER
LA CAPACITÉ DE MÉDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT**

UNIVERSITE DE NANTES

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER LA CAPACITE DE MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT

CAMPAGNE 2016-2020**I – UNIVERSITE DE NANTES**

Demande conjointe avec les Universités suivantes :	Enseignements en collaboration avec les Universités suivantes :
ANGERS : Faculté de Médecine, rue Haute de Reculée, 49045 ANGERS	ANGERS : Faculté de Médecine, rue Haute de Reculée, 49045 ANGERS
LIMOGES : Faculté de Médecine, 2 rue du Docteur Marchand, 87025 LIMOGES Cedex	LIMOGES : Faculté de Médecine, 2 rue du Docteur Marchand, 87025 LIMOGES Cedex
NANTES : Faculté de Médecine, 1 rue Gaston Veil, 44000 NANTES, France	NANTES : Faculté de Médecine, 1 Rue Gaston Veil, 44000 NANTES, France
POITIERS : Faculté de Médecine, 34 rue du Jardin des Plantes, 86005 POITIERS Cedex	POITIERS : Faculté de Médecine, 34 rue du jardin des Plantes, BP 199, 86005 POITIERS Cedex
TOURS : Faculté de Médecine, 2bis Bd Tonnellé, BP3223, 37032 TOURS Cedex	TOURS : Faculté de Médecine, 2 bis Bd Tonnellé, BP 3223 37032 TOURS Cedex

II – AVIS

- Du ou des conseils des UFR
- Du conseil de la formation et de la vie universitaire
- Du conseil d'administration

III – NOM ET QUALIFICATION DU COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT

1) NOM et Qualification du Coordonnateur de l'Enseignement:

Pr. Yann PEREON

PU- PH, Professeur de Physiologie

Laboratoire de Physiologie

Faculté de Médecine, Rue Gaston Veil, 44093 Nantes

Tél : 02 40 08 36 17 Fax : 02 40 08 36 19

Adresse électronique : Yann.Pereon@univ-nantes.fr

IV – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE

Les quatre facultés de Angers, Limoges, Poitiers et Tours enseignaient la Médecine du sport (CES puis capacité et DESC) et se sont regroupées depuis plusieurs années en vue d'organiser un enseignement commun de la Capacité de Médecine et Biologie du Sport, Ces quatre facultés ont conjointement continué annuellement cet enseignement depuis 20 ans sans aucune interruption sous forme de séminaires de 3 jours dans chacune des quatre facultés. La faculté de Médecine de Nantes enseignait la médecine du sport au sein d'une Capacité de Médecine du Sport jusqu'alors propre, sous forme de journées mensuelles d'enseignement.

Afin :

- d'une part de couvrir les besoins toujours grandissants du monde sportif pour le suivi des équipes locales, les surveillances de terrain et les demandes des centres médico-sportifs sollicités pour les certificats sportifs et qui ont de plus en plus de mal à trouver des médecins compétents en Médecine et Biologie du Sport,
 -d'autre part de tirer parti des expertises et complémentarités locales,
 il a été décidé de proposer le regroupement des 5 facultés dans un projet d'habilitation unique.

V – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE

Le nombre de candidats inscrits ne pourra dépasser 8 par an et par faculté soit 40 candidats par année, pour les cinq facultés.

VI – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1/ Comité pédagogique pour les cours communs

Il est composé des responsables d'enseignement dans chaque UFR :

ANGERS : Pr P ABRAHAM
 Laboratoire d'explorations fonctionnelles
 Faculté de médecine d'Angers
 49000 ANGERS
Piabraham@chu-angers.fr

LIMOGES : Pr JC DAVIET
 Médecine Physique et Réadaptation
 Hôpital J Rebeyrol, CHU de Limoges
 87042 LIMOGES Cedex
Jean-christophe.daviet@chu-limoges.fr

NANTES : Pr Y PEREON
 Laboratoire d'explorations fonctionnelles
 CHU Hôtel Dieu
 1 place Alexis Ricordeau
 44093 NANTES Cedex 1
yann.pereon@univ-nantes.fr

POITIERS : Pr X DROUOT
 Service de Neurophysiologie Clinique
 CHU La Milétrie
 BP 577
 86021 POITIERS Cedex
xavier.drouot@chu-poitiers.fr

TOURS : Dr F IVANES
 Laboratoire d'Explorations Fonctionnelles Cardiologiques / Hémodynamique
 CHRU Tours
 37044 TOURS Cedex 9
fabrice.ivanès@univ-tours.fr

2/ Enseignements théoriques.

La présence aux enseignements locaux est obligatoire au moins une fois par mois au cours de l'année universitaire à l'un et/ou l'autre des staffs:

Le volume des enseignements théoriques est de 100 heures soit 20 heures par Faculté (cf annexe III).

La formation pratique est assurée par la ville universitaire où le candidat a pris son inscription.

Le nom et la qualification des enseignants statutaires sont présentés en annexe II.

L'enseignement a lieu du mercredi au vendredi inclus.

Le programme prévisionnel est présenté en annexe III.

VII – SERVICES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR LES ETUDIANTS EN STAGE : dénomination de l'établissement et du service, nom et qualification du chef de service (fournir lettre d'accord)

Services et Laboratoires Hospitaliers (CHU de Nantes) :

Service de Médecine du Sport et de l'Effort Physique (Dr PARUIT)

Service d'Orthopédie-Traumatologie (Pr GOUIN)

Service de Chirurgie Infantile (Dr GUILLARD)

Service de Rééducation Fonctionnelle (Dr DAUTY)

Service de Rhumatologie (Pr MAUGARS)

Laboratoire d'Explorations Fonctionnelles (Pr PEREON)

Service des Urgences (Pr POTEL)

Service de Neuro-Traumatologie (Dr BORD)

Service de Pharmacie - Toxicologie - Antidopage (Pr PINEAU)

Services extra-hospitaliers :

Les Centres Médico-Sportifs peuvent aussi accueillir des stagiaires de la Capacité.

VIII – MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

1) Examen probatoire préalable à l'inscription (conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 avril 1988 relatif à la réglementation et liste des capacités de médecine).

➤ *Examen probatoire préalable à l'inscription* pour les médecins thésés depuis moins de 3 ans

Il comporte :

- une épreuve écrite anonyme avec sujets uniques dans les cinq facultés (avant inscription définitive).

- un entretien

Sont admis dans la limite des capacités de formation les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve écrite et ayant satisfait à l'entretien.

Thèmes sur lesquels porte l'examen probatoire :

A - CARDIOLOGIE – PNEUMOLOGIE

- Orientation diagnostique et conduite à tenir devant :
 - . des douleurs thoraciques
 - . une dyspnée
- Infarctus du myocarde (et sport)
- Hypoglycémie
- Tabagisme
- Asthme

B - TRAUMATOLOGIE – RHUMATOLOGIE

- Douleurs articulaires (hanches, genoux, épaules)
- Inflammation et épanchement articulaire du genou
- Douleur rachidienne. Boiterie
- Lombosciatique. Scoliose
- Fracture de la clavicule
- Luxation de l'épaule acromio-claviculaire
- Pathologie traumatique du genou
- Entorses du genou, de la cheville

C – PHYSIOLOGIE

- Nutrition : ration alimentaire (besoins, apports, catégories d'aliments)
 - Appréciation de l'état nutritionnel
 - Régulation du comportement alimentaire
 - Obésité, amaigrissement, maigreur
- Déshydratation
- Croissance, stature pondérale, puberté (appréciation)

D – PHARMACOLOGIE

- Sympathomimétiques
- Parasympatholytiques
- Analgésiques, morphiniques
- Glucocorticoïdes et stéroïdes
- Anti-inflammatoires non stéroïdiens
- Dopage
- Toxicomanie

☞ Inscription des étudiants étrangers.

L'inscription des étudiants étrangers à la capacité dans l'une des cinq UFR est conditionnée :

- A un entretien préalable avec le responsable d'enseignement
- **Au passage obligatoire du probatoire, même pour les médecins étrangers thésés depuis plus de 3 ans.**

2) Modalités de validation des enseignements

☞ Pour les enseignements théoriques :

A - Une épreuve écrite de 2 heures portant sur les enseignements théoriques et des sujets pratiques sous forme de 2 à 4 questions.

B – Une épreuve orale consistant, au choix du candidat, soit :
 * à la présentation d'un mémoire préalablement remis au jury.
 * à l'argumentation de 2 cas cliniques.

Une seule session d'examen est organisée annuellement dans une seule des cinq facultés pour l'ensemble des étudiants.

☞ Pour les stages pratiques :

C - Chaque maître de stage signe le carnet de stage à chacune des vacances d'une ½ journée.

3) Modalités de validation des stages (préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementairement)

Les stages sont validés par le jury après accomplissement de 40 vacations. Le carnet de stage doit être impérativement remis au jour d'examen ou au plus tard avant la délibération annuelle de l'examen (en règle dans les 15 jours qui suivent l'examen).

Les modules « A » et « B » font l'objet d'une validation indépendante de chacune des épreuves. La validation finale nécessite la validation de chacun des trois modules « A » « B » et « C » à l'issue de la session d'examen.

4) Délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré aux candidats ayant

- obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à chacun des modules « A » et « B »
- validé les stages (module « C »)

La non-validation d'un des deux modules « A » ou « B » impose de repasser les deux modules « A » et « B ». Par contre, pour le module « C », si 40 vacations n'ont pas été effectuées dans l'année, l'étudiant garde le bénéfice des vacations validées, mais uniquement pour l'année suivant la première inscription, et ne doit compléter que le nombre de vacations non réalisées la première année.

Le triplement n'est possible que sous réserve de l'accord préalable unanime des responsables pédagogiques des cinq facultés. Dans ce cas, le bénéfice des notes de l'année n -2 est perdu.

Le diplôme est délivré dans la faculté d'inscription des candidats après que le procès verbal du jury ait été transmis à chaque service de scolarité.

ANNEXE I

Curriculum vitae abrégé: (ordre alphabétique)

Pierre ABRAHAM Né le 15 septembre 1961 à Paris

Fonctions

Professeur des Universités – Praticien Hospitalier
Cardiologue, CHU d' Angers

DIPLÔMES:

- Doctorat en Médecine : 1990
- D.E.S. de Cardiologie : 1990
- D.E.S.C. de Médecine Vasculaire : 1994

TITRES UNIVERSITAIRES:

- D.E.A. , Physiologie -1992
- Doctorat d'Université : Physiologie 1995
- Habilitation à diriger les recherches 1998

AUTRES DIPLOMES:

- Diplôme d'université d' Echocardiographie-Doppler : 1990
- Capacité de Médecine du Sport 1992.
- Diplôme d'université de Cardiologie du sport 1997
- Diplôme inter universitaire: Physiopathologie de l'exercice, Explorations fonctionnelles d'effort 1999

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

- 1: Tarhouni K, Guihot AL, Vessieres E, Procaccio V, Grimaud L, Abraham P, Lenfant F, Arnal JF, Favre J, Loufrani L, Henrion D. Estrogens are needed for the improvement in endothelium-mediated dilation induced by a chronic increase in blood flow in rat mesenteric arteries. *Vascul Pharmacol.* 2015 Oct 22. pii: S1537-1891 ,PubMed PMID: 26471832.
- 2: Gernigon M, Fouasson-Chailloux A, Colas-Ribas C, Noury-Desvaux B, Le Faucheur A, Abraham P. Test-retest Reliability of GPS derived Measurements in Patients with Claudication. *Eur J Vasc Endovasc Surg.* 2015 Nov;50(5):623-9. PMID: 26319478.
- 3: Urban M, Fouasson-Chailloux A, Signolet I, Colas Ribas C, Feuilloy M, Abraham P. Comparison of two devices for measuring exercise transcutaneous oxygen pressures in patients with claudication. *Vasa.* 2015 Sep;44(5):355-62. PMID: 26317255.
- 4: Delagarde H, Ouadraougo N, Grall S, Macchi L, Roy PM, Abraham P, Prunier F. Remote ischaemic preconditioning in intermittent claudication. *Arch Cardiovasc Dis.* 2015 Oct;108(10):472-9. PMID: 26071836.
- 5: Gernigon M, Le Faucheur A, Fradin D, Noury-Desvaux B, Landron C, Mahe G, Abraham P. Global positioning system use in the community to evaluate improvements in walking after revascularization: a prospective multicenter study with 6-month follow-up in patients with peripheral arterial disease. *Medicine (Baltimore).* 2015 May;94(18):e838 PMID: 25950694;

Jean-Christophe DAVIET Né le 24.06.1970 A Argenton sur creuse 36200

Fonctions

Adresse professionnelle service de MPR, Hôpital Rebeyrol, CHU 87042 Limoges
tel : 0555056538 fax : 0555056513 Mail:jean-christophe.daviet@unilim.fr

DIPLOMES

- Thèse de médecine : université de Limoges le 5 octobre 1999
- DES de médecine physique et de réadaptation : université de Limoges le 25 octobre 1999
- European board of physical medicine and rehabilitation : 2000.
- Capacité de médecine du sport, Limoges 2002.

FORMATION DOCTORALE

- DOCTORAT biologie-sciences-santé : Limoges le 29 novembre 2004
- HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES en biologie, médecine et santé 2007

FONCTIONS EXERCEES 2008 – actuellement Professeur des universités - praticien hospitalier;
Service de médecine physique et de réadaptation du CHU de Limoges. Pr JY SALLE

Responsabilités universitaires

- Directeur de l' EA, HAVAE faculté de médecine, université de Limoges
- Membre du CNU sous section 4905 (MPR) collège des MCU-PH de 2006 à 2008
- Membre du collège des enseignants de MPR
- Membre du collège des enseignants de médecine du sport depuis 2006
- Membre de la coordination nationale du DESC de médecine du sport depuis 2009
- membre du conseil pédagogique de l'APSAH de Limoges

Membre des sociétés savantes :

- Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER)
- Société Française de Médecine du Sport (SFMS)
- Société Limousine de Médecine Physique et de Réadaptation (SOLMER) (membre du bureau)
- Société Limousine de Médecine du Sport (SLMS) (membre du bureau)

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

1. MP de Sèze, C Bonhomme, JC Daviet, E Burgeret, H Machat, M de Sèze , PA Joseph. Effect of early compensation of distal motor deficiency by the Chignon ankle-foot orthosis on gait in hemiplegic patients: A randomized pilot study. Clin Rehabil 2011 (in press)
2. Zhou Z, Daviet JC, Marin B, Macian F, Salle JY, Zhou N, Zhu Y. Vital and functional outcomes of first-ever hemispheric stroke, epidemiological comparative study between Kunming (China) and Limoges (France). Ann Phys Rehabil Med 2010;53(9):547-58.
3. Hamonet J, Verdié-Kessler C, Daviet JC, Denes E, Nguyen Hoang CL, Salle JY, Munoz M. Evaluation of multidisciplinary consultation of diabetic foot. Ann Phys Rehabil Med 2010;53:306-18.
4. Scolan V, Daviet JC, Nuiry L, Paysant F, Barret L, Salle JY. Evolution des aides humaines à long terme auprès d'une population âgée en situation de handicap. Intérêt en matière de dommage corporel. Rev Fr Domm Corp. 2010 ; 36(1) : 57-66.
5. D Jerome, P Dehail, JC Daviet, G Lamothe, MP De Sèze, JM Orgogozo, JM Mazaux . Stroke in the under-75S: expectations, concerns and needs. Ann Phys Rehabil Med 2009;52:525-37.

Xavier DROUOT Né le 19 mars 1968 (46 ans)

Fonctions

Service d'Explorations Fonctionnelles, Physiologie Respiratoire et de l'Exercice, CHU de Poitiers, 86000 POITIERS

☎ 05 49 44 34 65

☎ 06 71 00 00 53 xdrouot@yahoo.fr

TITRES ET DIPLOMES UNIVERSITAIRES

- Maîtrise des Sciences Biologiques et Médicales, Université Paris XI (1997),
- D.E.A. de Neurosciences, Université Paris XII Val-de-Marne (1999) : INSERM U421 (M. Peschanski)
- Docteur en Médecine (2000), Prix de Thèse, Faculté de Médecine de Paris Sud–Kremlin Bicêtre,
- D.I.U. Veille et sommeil, Université Paris XII (2000) ; D.U. de Neurophysiol Clinique, Univ Paris VI (1999)
- Docteur en Sciences, Université Paris XII (2005)
- Habilitation à Diriger des Recherches (31 oct 2012)

FONCTIONS HOSPITALIERES

- Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Service de Physiologie, CHU Poitiers (sept 2013)
- Maître de Conférences des Universités – Praticien Hospitalier, Service de Physiologie, CHU Mondor (2006)
- Responsable du Centre du Sommeil, Service de Physiologie (Pr Adnot), Hôpital H. Mondor (2008-)
- Chef de Service EF et Physiologie Respiratoire et de l'exercice

FONCTIONS UNIVERSITAIRES

- Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Faculté de Médecine et Pharm. de Poitiers (sept 2013)
- Maître de Conférences des Universités – Praticien Hospitalier Service de Physiologie (2006-13)
- Membre du l'équipe ALIVE, INSERM CIC 1402 CHU de Poitiers

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

PUBLICATIONS INTERNATIONNALES (index h : 20)

1. **X.Drouot**, J.P.Nguyen, M.Peschanski, P.Cesaro, Y.Keravel et JP.Lefaucheur. The analgic efficacy of chronic motor cortex stimulation is related to sensory changes, *Brain* 2002;125:1660-1664.
2. **X.Drouot**, S.Moutereau, J.P.Nguyen, J.P.Lefaucheur, A.Créange, F.Goldenberg, M.P.d'Ortho. Low ventricular CSF orexin levels in advanced Parkinson's disease, *Neurology* 2003;61:540-543.
3. **X.Drouot**, S.Oshino, B.Jarraya, H.Kishima, L.Besret, P.Remy, J.Dauguet, J.P.Lefaucheur, F.Dolle, F.Conde, Y.Keravel, M.Bottlaender, M.Peschanski, P.Hantraye and S.Palfi. Functional recovery in a primate model of Parkinson's disease following motor cortex stimulation, *Neuron* 2004;44:769-778.
4. Jarraya B, Boulet S, Ralph GS, Jan C, Bonvento G, Azzouz M, Miskin JE, Shin M, Delzescaux T, **Drouot X**, Hérard AS, Day DM, Brouillet E, Kingsman SM, Hantraye P, Mitrophanous KA, Mazarakis ND, Palfi S. Dopamine Gene Therapy for Parkinson's disease in a Non-human Primate without Associated dyskinesia. *Science Transl Med.* 2009;1:2ra4
5. Roche Campo F, **Drouot X**, Thille AW, Galia F, Cabello B, d'Ortho MP, Brochard L Poor sleep quality is associated with late noninvasive ventilation failure in patients with acute hypercapnic respiratory failure. *Crit Care Med.* 2010;38:477-85.
6. **Drouot X**, Roche Campo F, Thille AW, Cabello B, Galia F, Margarit M, d'Ortho,MP, Brochard L New classification for sleep in Intensive Care Unit. *Sleep Medicine* 2012;1:7-14.
7. Córdoba-izquierdo A, **Drouot X**, Thille AW, Galia F, Brochard L. Sleep on non invasive ventilation in intensive care unit: dedicated versus ICU ventilators. *Crit Care Med* 2013; 41:60-8.
8. Roche Campo F, Thille AW, **Drouot X** Galia F, Cabello B, d'Ortho MP, Brochard L The impact of the mechanical ventilation on the quality of sleep in ICU patients. *Crit Care Med*, 2013.

Fabrice IVANES

Nationalité française, né le 08/12/1980,
N° Inscription à l'Ordre: 37/6015
N°RPPS : 10100038768

Laboratoire d'Explorations Fonctionnelles Cardiologiques / Hémodynamique
CHRU Tours, 37044 TOURS Cedex 9
Tél : 0247473663 Fax : 0247477468 e-mail: fabrice.ivanès@univ-tours.fr

Fonctions

SITUATION ACTUELLE

Maître de Conférence Associé en Physiologie / Praticien attaché, Université François Rabelais, CHU de Tours

TITRES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

- Master 2 Recherche Physiopathologie et Pharmacologie Cardiovasculaires, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon
- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et diplôme d'Etudes Spécialisées en Cardiologie et Maladies Vasculaires, Faculté de médecine Henri Warembourg, Université Lille 2, Lille
- Doctorat d'Université en Physiologie Cardiovasculaire, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon
- DIU d'Echocardiographie de l'Inter-région Nord-Ouest
- DU de Cardiologie du sport F. Plas
- DIU de Cardiologie Interventionnelle
- DIU de Pédagogie Médicale

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

CURSUS HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

- Maître de Conférence Associé en Physiologie / Praticien attaché, Université François Rabelais, CHU de Tours, Tours, France. Depuis 2015
- Assistant Hospitalo-Universitaire en Physiologie, Université François Rabelais, CHU de Tours, Tours, France. 2013-2015
- Chef de Clinique des Universités / Assistant des Hôpitaux en Cardiologie, Université Claude Bernard Lyon 1, Hospices Civils de Lyon, Lyon, France. 2011-2013

5 PUBLICATIONS RECENTES

1. Chadet S, **Ivanès F**, Benoist L, Salmon-Gandonnière C, Guibon R, Velge-Roussel F, et al. Hypoxia/reoxygenation inhibits P2Y11 receptor expression and its immunosuppressive activity in human dendritic cells. *J Immunol.* 2015 Jul 15;195(2):651-60
2. **Ivanès F**, Faccenda D, Gatliff J, Ahmed AA, Cocco S, Cheng CH, et al. The compound BTB06584 is an IF1 -dependent selective inhibitor of the mitochondrial F1 Fo-ATPase. *Br J Pharmacol* 2014;171:4193-206.
3. **Ivanès F**, Isorni MA, Halimi JM, Fauchier L, Saint Etienne C, Babuty D, Angoulvant D, Brunet-Bernard A. Predictive factors of contrast-induced nephropathy in patients undergoing primary coronary angioplasty. *Arch Cardiovasc Dis* 2014 Aug-Sep;107(8-9):424-32
4. Abrial M, Da Silva CC, Pillot B, Augeul L, **Ivanès F**, Teixeira G, et al. Cardiac fibroblasts protect cardiomyocytes against lethal ischemia-reperfusion injury. *J Mol Cell Cardiol* 2014;68:56-65.
5. **Ivanès F**, Susen S, Mouquet F, Pigny P, Cuilleret F, Sautière K, et al. Aldosterone, mortality, and acute ischaemic events in coronary artery disease patients outside the setting of acute myocardial infarction or heart failure. *Eur Heart J* 2012;33:191-202.

Yann PEREON

Nationalité française, né le 8/12/61, marié, 2 enfants

N° ADELI : 44 10 5225 5

N°RPPS : 10002523248

Laboratoire d'Explorations Fonctionnelles, Hôtel-Dieu, CHU, 44093 Nantes Cedex

Tél : 02 40 08 36 17

Fax : 02 40 08 36 19

e-mail: Yann.Pereon@univ-nantes.fr**Fonctions****SITUATION ACTUELLE**

Professeur des Universités – Praticien Hospitalier

Neurologue, Chef de Service du Laboratoire d'Explorations Fonctionnelles, CHU de Nantes

Coordinateur du Centre de Référence Maladies Neuromusculaires Nantes - Angers

TITRES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

1985 Interne des Hôpitaux de Paris

1989 Doctorat d'Etat en Médecine, Université Paris VI

1990 DES de Neurologie, Université Paris VI

1990 DIU de Neurophysiologie Clinique, Université Paris VI

1991 DEA de Neurosciences, Université de Nantes

1996 Doctorat de l'Université de Nantes

1998 DIU de Pédagogie et Communication Médicale, Université de Nantes

1998 Habilitation à Diriger les Recherches, Université de Nantes

CURSUS HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

1985-1990 Interne des Hôpitaux de Paris

1991-1994 Chef de Clinique des Universités - Assistant des Hôpitaux, Faculté de Médecine et CHU de Nantes

1994-1996 Séjour post-doctoral, Department of Physiology & Biophysics, University of Texas Medical Branch, Galveston, Texas

1997-2004 Maître de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier, Faculté de Médecine et CHU de Nantes

2004- Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Faculté de Médecine et CHU de Nantes

2006- Responsable du Département de Physiologie, Faculté de Médecine
Chef de Service du Laboratoire d'Explorations Fonctionnelles, CHU de Nantes
Coordinateur du Centre de Référence Maladies Neuromusculaires Rares Nantes - Angers**TRAVAUX SCIENTIFIQUES****5 PUBLICATIONS RECENTES (2015)**

Courtemanche H, Magot A, Ollivier Y, Rialland F, Leclair-Visonneau L, Fayet G, Camdessanché JP, Péréon Y. Vincristine-induced neuropathy: atypical electrophysiological patterns in children. **Muscle Nerve**, 2015;52:981-5

Mercier S, Magot A, Caillon F, Isidor B, David A, Ferrer X, Vital A, Coquet M, Penttilä S, Udd B, Mussini JM, Péréon Y. Muscle MRI abnormalities in X-linked myopathy with excessive autophagy. **Muscle Nerve**, 2015;52:673-80

Drouin E, Péréon Y. Paralysis with muscle atrophy. **Lancet Neurol**. 2015;14:1157

Ollivier Y, Magot A, Latour P, Perrier J, Mercier S, Maisonobe T, Péréon Y. Clinical and electrophysiological features in a French family presenting with seipinopathy. **Neuromuscul Disord**, 2015;25:161-4

Mussini JM, Magot A, Hantaï D, Sternberg D, Chevessier F, Péréon Y. Atypical nuclear abnormalities in a patient with Brody disease. **Neuromuscul Disord**. 2015;25:773-9.

ANNEXE II

Pour Angers

- Professeur P ABRAHAM, PU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles CHU d'Angers
- Professeur E LEGRAND, PU-PH, Rhumatologie CHU d'Angers
- Docteur A BRUNEAU PH Médecine du sport CHU d'Angers
- Docteur S BICKERT, Praticien contractuel CHU d'Angers
- Mme B NOURY, professeur des Université, UCO, Angers
- Docteur CREMERS, Chirurgien Dentiste, Angers
- Docteur MONROCHE, Rhumatologue, Angers
- Docteur NAMOUR, Radiologue, CHU d'Angers
- Docteur OBERTI Gastro-enterologue, CHU d'Angers

Pour Limoges

- Professeur Jean Christophe DAVIET, PU-PH, Médecine Physique et réadaptation
- Professeur J Y SALLE, PU-PH, Médecine Physique et réadaptation
- Docteur M T ANTONINI, MCU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Docteur F LEMAIRE, MCU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Mr Stéphane MANDIGOUT, MCU STAPS François Vincent PU-PH physiologie
- Docteur Jérémie BORDES, CCA Médecine Physique et réadaptation

Pour Nantes

- Professeur Yann PEREON, PU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Professeur François GOUIN, PU-PH, Orthopédie
- Professeur Thierry LE TOURNEAU, PU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Dr Marie Carol PARUIT, PH, Médecine du Sport
- Docteur Anne-Laure LAPRERIE, PH, Cardiologie, Médecine du Sport
- Docteur Marc DAUTY, PH, MPR
- Dr Arnaud CHAMBELLAN, MCU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Docteur Guillemette FAYET, MCU-PH, Physiologie, Explorations Fonctionnelles
- Dr Marc CAPPELLI, PH, Orthopédie
- Pr Vincent PROBST, PU-PH, Cardiologie,
- Dr Sophie TOUCHAIS, PH, Orthopédie
- Docteur E. AMIOUNI
- Docteur M. DUPRE, Praticien contractuel, Médecine du Sport
- Docteur B. GUERINEAU
- Docteur L. GEFFROY
- Docteur C. MAITRE

Pour Poitiers

- Professeur Xavier DROUAULT PU-PH Physiologie, CHU de Poitiers
- Pr Louis Etienne GAYET ; PU-PH Orthopedie, CHU de Poitiers
- Pr Michel SCEPI, PU-PH Médecine d'urgence, CHU de Poitiers
- Dr Laurence MILLE; P Contractuel Physiologie, CHU de Poitiers
- Dr Ph SOSNER, CHU de Poitiers

Pour Tours

- Docteur F IVANES, MCU Associé en Physiologie, Explorations fonctionnelles cardiaques, CHRU Tours
- Professeur C BONNARD, PU-PH, Chirurgie Orthopédique, CHRU Tours
- Docteur L PLANTIER, MCU-PH Physiologie, Explorations Fonctionnelles, CHRU Tours
- Docteur D BAKHOS, MCU-PH Physiologie, ORL, CHRU Tours
- Docteur J DRUON, Praticien hospitalier Chirurgie Orthopédique CHRU Tours
- Docteur P MAGRO, Praticien Hospitalier Pneumologie, CHRU Tours
- Docteur L BOUILLEAU, Praticien Hospitalier Radiologie, CHRU Tours
- Docteur A MIRZA, Praticien Hospitalier Chirurgie cardiaque, CHRU Tours
- Docteur S KUBAS, Praticien Hospitalier Cardiologie, Centre de réadaptation Bois Gibert
- Docteur C VOYER, Cardiologue libéral, Tours
- Docteur N BENHENDA, CCA Cardiologie, CHRU Tours
- Docteur R CHATELLARD, Assistant Spécialiste Chirurgie orthopédique, CHRU Tours

ANNEXE III

Ville	titre	Heures
Tours	Pathologie du genou: atteintes des ligaments croisés antérieurs	1.5
Tours	Asthme chez le sportif	2
Tours	Prise en charge du sportif aux urgences générales	2
Tours	Exploration de la force musculaire chez le sportif (Isocinétisme)	2
Tours	Insuffisants Respiratoires Chroniques et réhabilitation respiratoire	1.5
Tours	Du bon usage des examens d'imagerie rachidienne dans la pathologie ostéo-articulaire du sportif	1.5
Tours	Sport et stimulateurs cardiaques	1
Tours	Pathologie ostéo-articulaire de la course à pied	2
Tours	Réadaptation cardiovasculaire au décours d'un événement	2
Tours	Pathologie ORL de la plongée	2
Tours	HTA et sport : bénéfique de l'activité physique sur la PA, traitement et suivi du sportif hypertendu	1
Tours	Complications cardiovasculaires des traumatismes thoraciques (sports de contact, sports mécaniques)	1.5
Tours	Tabac et sport : impact en termes de risque cardiovasculaire	1
Limoges	Bioénergétique de l'exercice musculaire	2
Limoges	Epreuve d'effort métabolique : intérêt en Médecine du sport	2
Limoges	Fractures de fatigues et périostites: diagnostic et prise en charge	1
Limoges	Ligamentoplastie du LCA: Rééduc post op et critères de retour sur le terrain	1.5
Limoges	Entorse du LLI du genou: diagnostic, prise en charge rééducative et complications	1
Limoges	Syndromes canaux fréquents en médecine du sport	1
Limoges	Généralités sur l'échauffement et places des étirements	1
Limoges	Classification anatomopathologique des lésions musculaires, conséquences sur les modalités de prise en charge	1
Limoges	Physiopathologie des tendinopathies et conséquences sur les objectifs de prise en charge	1
Limoges	AUT : le certificat.	1
Limoges	Tests aérobie et anaérobie au Laboratoire : de la théorie à la pratique	2
Limoges	Pathologie de la plongée sous-marine	2
Limoges	Sport et arthrose. Sport et prévention du vieillissement	2
Limoges	Physiothérapie et sport	1
Limoges	Pathologie de la haute montagne	2
Limoges	tests de terrain, aspects pratiques	1
Limoges	Entorse de Cheville: diagnostic et prise en charge	1
Limoges	Douleurs de fesse chez le coureur à pied: Et si c'était un syndrome du piriforme?	1
Poitiers	Reprise d'activité sportive de l'adulte : bilan et accompagnement médical	1.5
Poitiers	Stress et sport	2
Poitiers	Adaptation cardiaque chronique à l'exercice	3
Poitiers	Pied du sportif	1.5
Poitiers	Les conduites dopantes et leur prévention	2
Poitiers	Epaule et sport	2
Poitiers	Sport et Sommeil	2
Poitiers	Contention et sport	1
Poitiers	Troubles du rythme cardiaque et sport	2

Poitiers	Réanimation, urgence, sécurité médicale	3
Poitiers	Prévention de la fatigue et du surentrainement	1
Angers	Pathologie vasculaire du sportif	2
Angers	Sport et tissus osseux	1
Angers	Sport et handicap (classification des handisports)	1
Angers	Organisation de la Médecine du Sport en France, obligations légales et professionnelles.	1
Angers	Apophysose de croissance des adolescents sportifs	1
Angers	Traumatologies et possibilités chirurgicales des traumatismes du membre inférieur	2
Angers	Concepts et technologies de l'entraînement	2
Angers	Pubalgie du sportif	1
Angers	Certificat médical en CMS	1
Angers	Pharmacologie du dopage	2
Angers	Pathologies dentaires du sportif. Pathologie occlusale	2
Angers	Reprise du sport après une tendinopathie des membres inférieurs	1.5
Angers	Bibliographie et médecine du sport	1
Angers	Imagerie médicale non ultrasonique et sport en phase aigue	1.5
Angers	Troubles digestifs du sportif	1
Nantes	Adaptations physiologiques cardio-respiratoires à la plongée et certificat médical de non contre-indication aux activités subaquatiques	1.5
Nantes	Système respiratoire échanges gazeux, physiologie physiopathologie de l'hypoxémie induite par l'exercice	2.5
Nantes	Epaule : pathologies de la coiffe, pathologie sous acromiale, acromio claviculaire, instabilité de la gléno-humérale	1
Nantes	Test d'hypoxie	1.5
Nantes	Pathologie musculo-tendineuse	2
Nantes	Bilan psychologique et dopage	1.5
Nantes	Spécificités chez l'enfant : déformations rachidiennes et pratiques sportives, spondylolsthésis, apophysites de croissance	1
Nantes	Hanche : prothèse de hanche et pratique sportive, conflit antérieur de hanche, rupture droit antérieur	1
Nantes	Exploration fonctionnelle du sportif : ECG; Valvulopathie	2.5
Nantes	Système cardiovasculaire : contraction du muscle cardiaque, adaptation cardiovasculaire à l'effort, effets de l'entraînement, modifications fonctionnelles et morphologiques chez le sportif	1
Nantes	Structures sportives en France et cadre institutionnels Aspects réglementaires et législatifs	1
Nantes	La femme et le sport	1
Nantes	Questionnaires et formulaires d'examens d'aptitude au sport	1
Nantes	Système neuromusculaire : contraction musculaire, énergétique de l'exercice musculaire, adaptation à l'exercice et à l'entraînement	1
Nantes	Examen de l'enfant sportif	1.5
Nantes	Troubles du rythme et Mort subite	1
Nantes	Mains	1
Nantes	intolérance d'effort d'origine musculaire	1

ANNEXE IV



UNIVERSITÉ DE NANTES

Année Universitaire 2016-2017

**HABILITATION À DÉLIVRER
LA CAPACITÉ DE PRATIQUES MEDICO-JUDICIAIRES**

Université de Nantes
Faculté de Médecine

**DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER
LA CAPACITE DE :
PRATIQUES MEDICO-JUDICIAIRES**

I – UNIVERSITE :

(Préciser les UFR concernées)

DEMANDE CONJOINTE AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES	CERTAINS ENSEIGNEMENTS EN COLLABORATION AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES
Institut médico-légal – CHRU de LILLE Pr HEDOUIN	OUI
Institut médico-légal – CHRU de LILLE Pr HEDOUIN	OUI
Service de Médecine Légale – CHRU de RENNES – Pr LE GUEUT	OUI
Service de Médecine Légale – CHU d'ANGERS – Pr ROUGE MAILLART	OUI
Institut Médico-Légal – CHU de POITIERS – Dr SAPANET	OUI
Institut Médico-Légal – CHU de ROUEN – Pr PROUST	OUI
Institut Médico-Légal (IML et UMJ) – CHU TOURS : - Docteur SAINT-MARTIN	OUI

II – AVIS :

- du ou des conseils des UFR
- du conseil de la formation et de la vie universitaire
- du conseil d'administration

III – NOM ET QUALIFICATION DU COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT:

NOM : CLEMENT Renaud

ADRESSE : laboratoire de médecine légale, 1 rue Gaston Veil 44035 NANTES CEDEX

N° de téléphone : 02 40 41 28 33

N° de fax : 02 40 20 32 08

E-Mail : renaud.clement@univ-nantes.fr

Qualité : MCU/PH, chef de service

IV – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE :

Formation de médecins légistes dans les départements de Loire-Atlantique, Vendée et Morbihan pour activer les réseaux cliniques (UMJ) et thanatologiques (IML) prévus par la réforme du 27 décembre 2010 (circulaire interministérielle). Le CHU de NANTES est le centre-pivot pour ces départements.

Collaboration des Universités des inter-régions Nord-Ouest : mutualisation des compétences

V – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE :

2 à 3 candidats par année et par université.

VI – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

Thèmes enseignés	Volumes horaires	Nom et qualification des enseignants
Droit médical (1)	16 heures	ANGERS
Droit médical (2)	16 heures	ANGERS
-l'expertise pénale -thanatologie générale (1)	16 heures	RENNES
-thanatologie générale (2) -toxicologie générale	16 heures	LILLE
-asphyxies mécaniques, chimiques, carbonisation, électrocution, blast et explosions -violences aux personnes âgées et loi du 5 mars 2007 -expertise en dommage corporel	16 heures	NANTES
-violences volontaires et involontaires, ITT -violences conjugales et sexuelles -violences à enfants et inceste -blessures par armes blanches -blessures par armes à feu -thanatologie spécialisée	16 heures	ROUEN
-biologie moléculaire, identification -toxicologie spéciale -anthropologie	16 Heures	POITIERS

-examen médical des personnes en garde à vue -lois de bioéthique, loi du 22 avril 2005, législation funéraire, autopsie scientifique	16 heures	TOURS
-psychiatrie médico-légale, victimologie -conduites addictives	16 heures	RENNES
-secret professionnel -expertise en responsabilité médicale -CCI	16 heures	AMIENS
Total/2 ans	160 heures	

VII –SERVICES SUSCEPTIBLES D’ACCUEILLIR LES ETUDIANTS EN STAGE : Dénomination de l’établissement et du service, nom et qualification du chef de service.

(Fournir lettre d'accord)

**Unité Médico-Judiciaire (UMJ) Hôtel-Dieu, CHU de NANTES 1, place Alexis RICORDEAU
44 093 NANTES**

**Institut Médico-Légal (IML) Hôtel-Dieu, CHU de NANTES 1, place Alexis RICORDEAU
44 093 NANTES**

Chef de Service : Dr Renaud CLEMENT, MCU/PH

VIII – MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

1) Examen probatoire préalable à l'inscription (conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 avril 1988 relatif à la réglementation et liste des capacités de médecine)

OUI :

- Épreuve écrite d'une heure seulement pour les médecins ayant passé leur thèse depuis moins de 3 ans. Il s'agit d'une épreuve rédactionnelle portant sur trois questions médico-légales issues du programme de l'ECN, Unité d'Enseignement 1 « apprentissage de l'exercice médical ». Pour être admissible à l'épreuve orale, le candidat doit obtenir une note moyenne supérieure à 10 sur 20 aux trois questions.
- Épreuve orale : entretien d'une vingtaine de minutes devant le jury pour évaluer la pertinence du projet médico-légal porté par le candidat.

Les candidats ayant effectué dans leurs cursus universitaires un stage d'interne dans un service agréé de médecine légale pendant 6 mois, sont dispensés de ces épreuves (dispense prévue par l'arrêté du 10 janvier 2000).

Organisation du jury au niveau interrégional, impliquant les responsables locaux (universitaire) de cette capacité de pratique médico-judiciaire.

2) Modalités de validation des enseignements

Examen écrit = 1ère année (les épreuves écrites portent sur l'enseignement de la première année). Cet examen se déroule habituellement au mois de juin, dans les locaux du coordonnateur interrégional de la capacité de pratiques médico-judiciaires. Trois questions d'une heure chacune constituent cette épreuve écrite. Le candidat pour être admis en 2^{ème} année doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20. Si cela n'est pas le cas, un redoublement est autorisé après avis du jury.

Puis nouvelle épreuve écrite identique à celle passée de la première année pour valider la 2ème année (les épreuves écrites portent sur l'ensemble de l'enseignement des deux années) ; le candidat doit obtenir une moyenne d'au moins 10 sur 20. Dans les mêmes conditions, un redoublement est possible après avis du jury.

Pour terminer la validation théorique de cette capacité de pratiques médico-judiciaires, le candidat doit présenter un mémoire. Cette épreuve orale se déroule habituellement début septembre, terminant l'année universitaire. Le candidat doit adresser un mois avant la date de la soutenance, un mémoire à chaque responsable local de cet enseignement interrégional. Ce mémoire doit répondre aux exigences des instructions à auteurs de la revue officielle de la société Française de médecine, « la revue de médecine légale ». Un membre du jury est désigné comme rapporteur du mémoire soumis. À l'issue de la présentation orale, les membres jury fixe une note sur 20.

Le candidat valide cette capacité de pratiques médico-judiciaires, si au final, il obtient une note cumulée des épreuves écrites et orales, supérieure à 10 sur 20. Si tel n'est pas le cas, un triplement est possible après avis du jury. L'Organisation du jury s'établit au niveau interrégional, composé des coordonnateurs locaux.

3) Modalités de validation des stages (préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementairement)

Organisation du jury au niveau interrégional : cf arrêté du 10 janvier 2000

Stage d'au moins 240 heures (pouvant correspondre à 30 journées de 8 heures ou 60 demi-journées de 4 heures) effectués dans des services agréés (unités de médecine légale, de toxicologie, de traumatologie, de psychiatrie médico-légale, de médecine pénitentiaire, d'expertises médico-légales) comportant la participation aux opérations d'autopsies médico-légales, d'expertises et aux astreintes médico-légales (levées de corps, examens, etc...). Si le candidat n'a pas réalisé ce quota d'heures de pratique médico-légale, la validation de la capacité de pratiques médico-judiciaires n'est pas accordée. Dans ce cas, un triplement peut être autorisé après avis du jury.

Présentation des attestations de l'enseignant responsable.



UNIVERSITÉ DE NANTES

Année Universitaire 2016-2017

**RENOUVELLEMENT DE L'HABILITATION A DELIVRER
LA CAPACITE D'EVALUATION ET TRAITEMENT DE LA
DOULEUR**

Inter-Région Grand Ouest
Facultés de Médecine de Nantes, Rennes, Poitiers, Angers, Tours, Brest

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER LA CAPACITE D'EVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR

I. UNIVERSITE :

(Préciser les UFR concernées)

- **Université de Nantes** – 1 quai de Tourville BP 13522 44035 Nantes cedex 1
- **UFR de Médecine de Nantes** – 1 rue Gaston Veil 44035 Nantes cedex 1

Demande conjointe avec les Universités suivantes :	Enseignement en collaboration Avec les Universités suivantes :
Université Angers	Université Angers
Université Brest	Université Brest
Université Poitiers	Université Poitiers
Université Rennes	Université Rennes
Université Tours	Université Tours

- Chaque UFR dispose d'un Coordinateur de l'enseignement
- L'ensemble des Coordinateurs de l'Enseignement constitue la **Commission Inter-Régionale Universitaire de la Capacité**,
- La Commission Inter-Régionale désigne en son sein un Coordinateur Inter-Régional, pour une durée de 4 ans.

II. AVIS :

- du conseil de l'UFR de médecine et des techniques médicale
- du conseil de la formation et de la vie universitaire
- du conseil d'administration

III. NOMS ET QUALIFICATION DES COORDINATEURS DE L'ENSEIGNEMENT

1. UFR Médecine de NANTES

Professeur Julien NIZARD

Chef du Centre Fédératif Douleur, Soins de Support, Ethique clinique et Thérapies complémentaires

Coordinateur Inter-Régional de la Capacité Douleur

Adresse électronique : julien.nizard@univ-nantes.fr

Adresse :

CHU Nord- Hôpital Guillaume et René Laennec
Centre Fédératif Douleur, Soins de Support, Ethique clinique
Bd Jacques Monod
44093 NANTES Cedex 1

N° de téléphone : 06.82.75.11.26 N° de fax : 02.40.16.52.03

2. UFR Médecine de RENNES

Professeur Claude ECOFFEY

Adresse électronique : claude.ecoffey@chu-rennes.fr

Adresse :

Hôpital Pontchaillou
Fédération d'Anesthésie
2 rue Henri Le Guilloux
35033 RENNES Cedex 9

N° de téléphone : 02.99.28.24.22 **N° de fax :** 02.99.28.24.21

3. UFR Médecine de POITIERS

Professeur Jean-Philippe NEAU

Adresse électronique : jean-philippe.neau@chu-poitiers.fr

Adresse :

CHU Poitiers
Service de Neurologie
2 rue de la Milétrie, BP 577
86021 POITIERS Cedex

N° de téléphone : 05.49.44.44.46 **N° de fax :** 05.49.44.38.56

4. UFR Médecine d'ANGERS

Professeur Christophe VERNY

Adresse électronique : ChVerny@chu-angers.fr

Adresse :

CHU d'Angers - Centre d'étude et de traitement de la douleur
Service de Neurologie
4 rue Larrey - 49933 ANGERS

N° de téléphone : 02 41 35 78 53 **N° de fax :** 02.41.35.78.59

5. UFR Médecine de BREST

Professeur Phong DAM HIEU

Adresse électronique : phong.damhieu@chu-brest.fr

Adresse :

CHU Brest – Hôpital de la Cavale Blanche
Service de Neurochirurgie et CETD
Bd Tanguy-Prigent – 29609 BREST

N° de téléphone : 02.98.34.76.89 **N° de fax :**

6. UFR Médecine de TOURS

Professeur Marc LAFFON

Adresse électronique : laffon@med.univ-tours.fr

Adresse :

CHRU Bretonneau
Service d'Anesthésie Réanimation 1
37044 TOURS Cedex 9

N° de téléphone : 02.47.47.33.51 **N° de fax :** 02.47.47.82.13

IV. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE :

L'enseignement universitaire de la douleur a commencé au sein de l'Inter-Région à partir de 1992 dans le cadre du Diplôme Inter Universitaire d'Evaluation et Traitement de la Douleur.

Depuis 1996, ce diplôme a été transformé en Capacité d'Evaluation et Traitement de la Douleur.

Cet enseignement est assuré selon les recommandations du Collège National des Enseignants de la Douleur, émanation de la Société Française d'Etude et Traitement de la Douleur, dont chaque coordonnateur est membre.

Il a pour but d'assurer en deux ans une formation de qualité aussi bien dans le domaine des connaissances fondamentales des neurosciences que dans le domaine clinique et thérapeutique concernant la prise en charge pluridisciplinaire des patients douloureux chroniques.

L'objectif de l'enseignement est de former, grâce à la collaboration de spécialistes des disciplines complémentaires, des médecins (généralistes ou spécialistes) concernés par l'approche interdisciplinaire de la douleur et susceptibles de créer ou d'animer des consultations multidisciplinaires de la douleur et/ou de constituer des réseaux au niveau de la médecine de ville pour relayer la prise en charge des patients douloureux chroniques.

Chaque Faculté impliquée dans cet enseignement a accepté de respecter les règles communes de fonctionnement, transcrites dans un règlement intérieur établi par le Collège des Enseignants de la Douleur.

Il est actuellement reconnu de tous que cet enseignement de la douleur est une nécessité et il convient dans chaque Inter-Région de renforcer les structures existantes (Consultations et Centres d'Evaluation et de Traitement de la Douleur), voire d'en créer d'autres.

Le nombre des praticiens qui exercent dans ces structures demeure insuffisant.

C'est pourquoi la Capacité d'Evaluation et Traitement de la Douleur, associée au DESC Médecine de la Douleur-Médecine palliative, doit permettre de poursuivre l'effort entrepris, pour améliorer le niveau de qualification des diplômés permettant d'avoir un nombre suffisant de médecins algologues capables d'encadrer les structures consacrées à la prise en charge de la douleur mais aussi pour participer à d'autres types de structures comme l'accompagnement des patients en fin de vie ou dans le cadre de réseaux douleur.

Pour compléter la formation de l'ensemble des personnels participant à la prise en charge des douloureux, les Centres d'Evaluation et Traitement de la Douleur de l'Inter-Région assurent un nombre important de journées de formation soit dans le cadre de leur Pôle Formation Continue Santé (DIU Douleur), soit dans le cadre de la formation Initiale de l'UE 5.1. « Douleur, soins palliatifs et accompagnement », soit dans le cadre de la Formation continue des personnels de santé des CHU.

En formation initiale, les Centres de la Douleur de l'Inter-Région et les Universités auxquels ils sont rattachés, participent également (depuis sa création nationale en 2008), au DESC Médecine de la Douleur- Médecine palliative, particulièrement pour l'option douleur, au sein de l'Inter Région Ouest.

Cette demande de renouvellement de l'habilitation à délivrer la Capacité d'Evaluation et Traitement de la Douleur s'inscrit dans notre souhait d'assurer une formation complète, théorique et pratique et d'excellence (Capacité douleur, DESC Douleur-Médecine palliative option douleur, DIU douleur), des médecins en charge des patients douloureux, et d'assurer le développement des structures d'étude et de traitement de la douleur chronique existantes et à naître.

**V. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS
CHAQUE ANNEE :**

a) **En première année, 20 étudiants** plus ou moins six sont retenus tous les deux ans, après analyse de leur lettre de motivation et CV par le Coordinateur local, et après :

- soit le séminaire obligatoire probatoire
- soit une admission en première année sur proposition de la Commission locale de Validation des Acquis et de l'Expérience, selon les conditions exposées au Chapitre IX.

b) **En deuxième année, les étudiants retenus seront**

- ceux ayant été reçus à l'examen de fin de première année
- ceux admis en deuxième année sur proposition de la Commission locale de Validation des Acquis et de l'expérience, selon les conditions exposées au Chapitre IX.

VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

A) Enseignement théorique de 174 heures sur deux années

Le programme et les enseignants des deux années de Capacité sont joints en annexes.

L'enseignement théorique se déroule en deux ans et le programme est conforme à la maquette nationale. Il est organisé sous forme de sessions de deux ou trois jours, qui se déroulent alternativement dans chacune des Facultés participant à cet enseignement inter-régional. L'enseignement se déroule du mois de septembre ou octobre au mois de juin de chaque année universitaire sur un total de 174 heures.

1. La première année comporte les connaissances fondamentales qui sont réparties en six thèmes.

L'enseignement de cette première année se déroule en collaboration avec les Universités de Nantes, Rennes, Angers, Tours, Poitiers et Brest, afin d'assurer un enseignement de qualité par des enseignants impliqués dans des domaines très spécifiques.

Chacun des thèmes est coordonné par un Responsable qui s'entoure chaque fois que nécessaire de collaborations aptes à illustrer la manière dont l'évaluation et la prise en charge de la douleur doivent procéder du rassemblement et de la cohérence des approches multidisciplinaires. C'est la raison pour laquelle, soucieux de refléter les aspects multiples de la douleur, soucieux aussi de refléter la complémentarité de leur mission pédagogique au service des médecins et leur mission de soins au service des patients, de nombreux Hospitalo-universitaires des six Universités du Grand Ouest s'impliqueront dans cet enseignement, en collaboration et en s'entourant des Praticiens Hospitaliers les plus investis dans la prise en charge des patients douloureux.

2. La seconde année est consacrée aux différentes prises en charge spécifiques de la douleur aiguë et chronique, ainsi qu'à leurs aspects organisationnels, socio-économiques, médico-légaux et éthiques. Cette seconde année fait également l'objet de séminaires à Nantes, Rennes, Poitiers, Angers et Tours.

B) Formation pratique

La formation pratique est **répartie sur les deux années** et assure un **minimum de trente journées temps plein**. Dans cette formation pratique, sont intégrés des travaux dirigés ou des ateliers dont les thèmes sont définis par le Coordinateur de l'enseignement et le Responsable pédagogique.

Au cours du stage clinique, l'étudiant capacitaire doit assister à

- des **consultations et des prises en charge en unités d'hospitalisation spécialisées** dans la prise en charge du patient douloureux chronique au stade initial et à différents stades de leur évolution

- des **Réunions de Concertation Pluridisciplinaires spécifiques** de prise en charge des patients douloureux

- des **prises en charge thérapeutiques spécifiques** :

- prescription d'analgésiques et coanalgésiques,
- prise en charge psychologique et psychiatrique,
- blocs diagnostiques et thérapeutiques,
- neurostimulation transcutanée et médullaire

La validation de l'ensemble de ces objectifs pédagogiques est portée sur un carnet de stage3-

VII. SERVICES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR LES ETUDIANTS

EN STAGE : dénomination de l'établissement et du service, nom et qualification du chef de service. (Fournir lettre d'accord)

1) CHU de Poitiers :

Sont considérés comme terrains de stages, toutes les structures du CHU impliquées dans le traitement de la douleur en particulier :

1°) **L'Unité Fonctionnelle de la prise en charge de la douleur chronique** : Centre Régional du traitement de la douleur : Dr B DIALLO, Dr E CHARRIER, Dr L MISBERT, Dr A ROSE (rhumatologue, hypnose, manipulations), Dr MB GIRARD (Psychiatre) du Département d'Anesthésie-Réanimation (Pr B DEBAENE, Dr E CARISE), Dr J BOUCHET (hypnose, acupuncture), Dr M-A COSTE-FOURNEL (acupuncture), neurochirurgie de la douleur (Pr P RIGOARD).

2°) **Consultations de Neurologie spécifiques consacrées aux douleurs neurologiques et aux céphalées** (Professeur J-Ph NEAU, Docteur P PALAZZO).

3°) **Consultations de Rhumatologie, de Rééducation Fonctionnelle orientées vers l'évaluation et le traitement des lombalgies et des douleurs des membres** (Pr F DEBIAIS, Pr E SOLAUGERVAIS, Dr I AZAIS, Docteur G DURAND, Dr A JOSSARD)

4°) **Unité fonctionnelle du service de Moyen Séjour orientée vers la prise en charge des patients âgés et/ou atteints de cancer** (Pr M PACCALIN, Dr S VALERO, Dr I MERLET-CHICOINE)

5°) **Le service d'Oncologie Pédiatrique et le service de Pédiatrie** (Pr D ORIOT, Pr F MILLOT) et d'Hématologie (Pr X LELEU).

6°) Le service de **Radiothérapie et d'Oncologie médicale** pour la prise en charge des patients atteints de cancer et d'hémopathie (Pr JM TOURANI, Dr A BERGER)).

7°) **La salle de réveil (SSPI) pour la prise en charge des douleurs post-opératoires** (Pr DEBAENE, Dr E CARISE).

8°) **Unité Mobile de Soins Palliatifs et service de soins palliatifs**: Dr L MONTAZ, Dr L PERCHERON-VENDEUVRE, Dr C DESFORGES, Mesdames L ISTE et A CHEVRIER (psychologues)

2) CHU de Tours

- Centre d'étude et de traitement de la douleur, sous la responsabilité du Dr I. Vannier à l'hôpital Bretonneau – Agrément pour le DESC Douleurs Soins palliatifs
- Le SSPI de l'hôpital Trousseau (Pr F. REMERAND) pour la gestion de la douleur post opératoire
- Le service de médecine et rééducation fonctionnelle du Pr Fouquet (CHU Trousseau),

3) CHU de Nantes

- Centre d'Évaluation et Traitement de la Douleur (CETD) du CHU de Nantes :
 - Professeur Julien NIZARD (Rhumatologue, Médecin de la Douleur, Responsable du CETD)
 - Docteur Emmanuelle KUHN (Médecin de la Douleur, Responsable Equipe Mobile Douleur)
 - Docteur Edwige de CHAUVIGNY (Médecin de la Douleur, Responsable Unité Hospitalisation CETD, et de l'Unité de stimulation magnétique transcrânienne)
 - Docteur Marine LETELLIER (Médecin de la Douleur)
 - Docteur Eva KERROUAULT (Médecin de la Douleur, ostéopathe)
 - Docteur Sylvie RAOUL (Neurochirurgien)
 - Docteurs Gaël GERNOUX (Psychiatre)
 - Docteur Dominique TRIPODI (Médecin du Travail)
 - Professeur Kevin BUFFENOIR (Neurochirurgien)
 - Docteur Catherine ROGER (Médecin Conseil de la Sécurité Sociale)
 - Monsieur Frédéric GILLOT, Madame Virginie QUISTREBERT (Psychologues)
 - Madame Claire COSSET, Mme Florence CARDUNER (IADE, DIU Douleur)
 - Madame Frédérique PENVERNE (Kinésithérapeute)

- Consultation Migraines et céphalées chroniques du CHU de Nantes :
 - Dr Emmanuelle KUHN et Edwige de CHAUVIGNY (Médecins de la douleur)
 - Dr Solène de GAALON (Neurologue)

- Centre Fédératif Douleur, Soins de Support, Ethique clinique du CHU de Nantes :
 - Docteur Aurélie LEPEINTRE (Médecin de la Douleur et Médecine palliative)
 - Docteur Nathalie DENIS-DELPYERRE (Médecine palliative)
 - Docteur Caroline JEZZINE (Médecin de la Douleur et Médecine Palliative)
 - Monsieur Benoît MAILLARD (Docteur en psychologie)
 - Docteur Jérôme LIBOT (Médecine palliative)

- Centre Fédératif de Pelvipérinéologie
 - Professeur Jérôme RIGAUD (Urologue)
 - Docteur Amélie LEVESQUE (Médecin de la Douleur, Thérapeute Manuel)

- Consultation Multidisciplinaire de l'Enfant et de l'Adolescent
 - Docteur Marie-Hélène DROUINEAU (Pédiatre, Médecin de la douleur)
 - Docteur Marine LETELLIER (Médecin de la Douleur)
 - Mme Florence JOUNIS (Puéricultrice)
 - Mme Catherine HERY-CHAUVET (Psychologue)

- Consultation Multidisciplinaire de la Douleur de la Personne Agée Hôpital Bellier - CHU de Nantes :
 - Docteur Monika GOBIN (Médecin de la douleur)
 - Docteur Jean-Marc FEVE (Neurologue)
 - Docteur Philippe JAULIN (Psychiatre)
 - Docteur Alain HUCHET (Acupuncteur)

Consultation de la douleur de l'Institut Régional de Lutte contre le Cancer de Nantes

- Docteur Denis LABBE (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Docteur Serge ROBARD (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Docteur Eva KERROUAULT (Médecin de la douleur et médecine palliative)
- Docteur Frédéric SIMONNEAU (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)

Centre de la Douleur de la Clinique Brétéché à Nantes

- Docteur Véronique DIXNEUF (Rhumatologue, Médecin de la Douleur)
- Docteur Bénédicte BOUCHE (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Docteur Sylvain DURAND (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Professeur Jean-Paul NGUYEN (neurochirurgien)

Centre de la Douleur Catherine de Sienne à Nantes

- Docteur Bruno RIOULT (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Docteur Thibault Riant (Anesthésiste, Médecin de la Douleur)
- Docteur Françoise RAMÉE – LE CORVELLER (Médecin de la Douleur)

4) CHU de Rennes

Consultation Multidisciplinaire de la Douleur au CHU de Rennes :

Adultes :

Médecins Algologues

- Docteur Julien BAGLIONE-STRELISKI
- Docteur Isabelle BERKELMANS
- Docteur Claire GUEGUEN
- Docteur Pierre LECOMTE
- Docteur Géraldine TEXIER
- Docteur Denis VESVARD

Assistante Sociale

- Mme Elise BELLON

Psychologue

- Mme Annabelle METAYER

Infirmière Algologue

- Mme Bernadette PEDRONO

Thérapies Complémentaires

Hypnothérapie

- Docteur Monique CHAILLOU
- Docteur Catherine COPIN-ELIAT
- Docteur Denis VESVARD

Enfants :

Médecins Pédiatres

- Dr Rachel HEYMAN GUENAI
- Dr Romain LONGUET

Psychologue

- Mme Elodie GESRET

Puéricultrice Algologue

- Mme Claudine CHAPDELAIN
- Mme Anne-Sophie RESTIF

Consultation Multidisciplinaire de la Douleur de la Clinique Mutualiste la Sagesse à Rennes :

- Docteur LOUAZON-BUSNEL Céline, algologue
- Docteur MEINNEL Nelly, algologue
- Docteur BESSON Sylvie, algologue
- Docteur VIGOUROUX-CHINAZZO, algologue
- Docteur BROUSSAUD-BLAMOUTIER, psychiatre
- Docteur HOUEDAKOR Jephté, rééducateur fonctionnel
- Docteur GOLVEN Alain, rééducateur fonctionnel
- Madame LANNES Caroline, kinésithérapeute spécialisée dans les syndromes myofasciaux et algies pelviennes
- Madame MOINARD Sylvie, kinésithérapeute-ostéopathe spécialisée en fasciathérapie
- Monsieur POTIER Yann, kinésithérapeute spécialisé en mirroring
- Madame LE GUEN-EDAN, psycho-sophrologue
- Madame VANNIER-LE HERISSE, sophrologue
- Madame GARREC Johan, assistante sociale
- Madame GOUPIL Marie-Thérèse, infirmière
- Madame GAUTIER Guénaëlle, infirmière spécialisée en hypnose
- Madame SURIRAY Murielle, infirmière

5) CHU d'Angers

► Centre d'évaluation et de traitement de la douleur CHU d'Angers:

- -Professeur Christophe VERNY (Neurologue, Responsable du CETD)
- -Docteur Cécile MARTEAU (Médecin de la douleur, Co-Responsable CETD)
- -Docteur Clarisse SCHERER-GAGOU (Neurologue)
- -Docteur Adriana PRUNDEAN (Neurologue)
- -Docteur Thierry DELORME (Médecin de la douleur)
- -Docteur Jean Marie COMMER (Médecin de la douleur et coordonnateur de l'HAD)
- -Docteur Eric Lejard (Psychiatre)
- -Docteur Edmond NADER (Neurochirurgien)
- -Docteur Sabrina JUBIER-HAMON (Assistante douleur)
- -Mesdames Florence MORILLE et Muriel RIBEIRO (Psychologues)
- -Madame Christiane CHARRIER (IDE, DIU Douleur)

► Centre d'évaluation et de traitement de la douleur ICO Paul Papin Angers:

- -Docteur Denis DUPOIRON (Anesthésiste, Responsable du pôle douleur/anesthésie)
- -Docteur Thierry DELORME (Médecin de la douleur, Responsable du CETD)
- -Docteur Nathalie LEBREC (Anesthésiste, Médecin de la douleur)
- -Docteur François BORE (Anesthésiste, Médecin de la douleur)
- -Docteur Jean Marie COMMER (Médecin de la douleur et coordonnateur HAD)
- -Docteur Sabrina JUBIER-HAMON (Assistante douleur)

VIII. MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES :

1. Modalités de recrutement des candidats et séminaire probatoire obligatoire

a) Les candidats à la Capacité de la douleur sont présélectionnés par la Commission de recrutement locale de chaque Faculté, après analyse de leur lettre de motivation et de leur Curriculum Vitae.

En cas de besoin, un entretien avec les membres de la Commission de recrutement peut être organisé.

b) À l'issue d'un séminaire probatoire obligatoire de deux jours, prévu en septembre pendant lequel la présence des candidats et leur motivation sont confirmés par les Responsables pédagogiques du séminaire, le candidat peut s'inscrire en première année de Capacité de la Douleur.

2. Modalités de validation des enseignements

Le contrôle des connaissances comprendra :

a) En fin de 1^{ère} année, un examen écrit anonyme de durée de trois heures comportant six questions choisies par la Commission Inter-Régionale, remise régulièrement à jour par la Commission Pédagogique. Cet examen porte sur les modules de connaissances fondamentales.

- La réussite à l'examen (note moyenne supérieure ou égale à 10) conditionne le passage en deuxième année.
- En cas d'échec, seuls les candidats ayant obtenu une note entre 8 et 10 à l'examen écrit peuvent être admis à un **examen oral de rattrapage**.
- En cas d'échec, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre l'enseignement de la Capacité.

b) En fin de 2^{ème} année, la Capacité sera délivrée au candidat après :

- La réussite à l'examen écrit
- La validation des stages cliniques par la Commission Pédagogique Locale
- La validation de la mise en situation clinique

b.1) Réussite à un examen écrit anonyme d'une durée de trois heures comportant deux cas cliniques (noté chacun sur 40), et trois questions rédactionnelles (notées chacune sur 20) portant sur l'ensemble du programme clinique et thérapeutique, proposés par la Commission Inter-Régionale.

- En cas de note inférieure à 10, un **oral de rattrapage** est organisé pour les candidats ayant obtenu une note entre 9 et 10
- La réussite à l'examen écrit ou après oral de rattrapage conditionne le passage à l'examen de stage.

Du fait de l'enseignement associé, Poitiers, Rennes, Angers et Nantes, Tours et Brest, les questions sont données et corrigées par ceux qui ont assuré les cours. Il s'agit d'une correction anonyme pour les candidats de l'ensemble des Universités associées. Les questions sont identiques pour les différentes Universités. L'examen a lieu le même jour et à la même heure dans chaque Université.

b.2) Validation des 30 journées de stage clinique (cf. ci-dessous)

b.3) Validation de la mise en situation clinique

- Le candidat examine un patient douloureux chronique en présence d'un médecin algologue senior, au sein d'une Structure de Traitement de la Douleur Chronique.
Le médecin algologue senior vérifie les acquisitions du candidat sur le plan clinique et thérapeutique et s'assure que le candidat a les connaissances et compétences requises pour pratiquer la médecine de la douleur.
- Il pourra signer le document validant la mise en situation clinique, après avoir évalué en particulier
 - la qualité de la relation établie avec le patient douloureux et avec l'équipe soignante
 - la conduite de l'entretien médical d'un douloureux chronique
 - l'appréciation et l'évaluation de la sémiologie clinique du patient douloureux de façon à reconnaître les différentes composantes génératrices :
 - l'évaluation qualitative et quantitative du syndrome douloureux
 - l'évaluation des facteurs psychologiques et psychosociaux.
 - l'analyse critique du parcours médical du patient
 - la synthèse des données cliniques et paracliniques, réévaluation du diagnostic et de la thérapeutique.
 - l'élaboration multidisciplinaire d'un projet thérapeutique.

3. Modalités de validation des stages (préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementairement)

- La formation pratique comprend un **stage clinique de 30 journées durant les deux années** d'Enseignement ; y sont intégrés les travaux dirigés, les réunions de synthèse multidisciplinaire, les prises en charge thérapeutiques spécifiques.
- Un **carnet de stage** validera les objectifs à l'issue du stage. Il constituera une référence pour les membres du jury.

La non validation des stages et/ou de la mise en situation clinique est **éliminatoire**.

Cependant, une seconde chance est donnée au candidat ajourné à cette mise en situation après un **nouveau stage d'une durée de 15 jours**.

Si à l'issue de cette seconde mise en situation, le candidat ne satisfait pas aux critères exposés ci-dessus le candidat perd l'acquis de son examen écrit et doit se réinscrire en 1^{ère} année ne gardant que l'acquis du probatoire.

Il est ici précisé que la procédure de VAE n'est pas applicable pour les capacités de médecine. Cependant les étudiants ont la possibilité de postuler pour une VAE de DESC du groupe 1 en application du décret 2012-116 du 27 janvier 2012.

Fait à Nantes, le 31 mars 2016

Professeur Julien NIZARD

CAPACITE DE LA DOULEUR

Programme Première Année

SEMINAIRES 2014-2015

FACULTES DE ANGERS - NANTES – POITIERS - RENNES

PREMIER SEMINAIRE « PROBATOIRE » : Les 6 et 7 novembre 2014 à Nantes

Lieu des cours :

Hôpital Nord – Laennec

Bd Jacques Monod – 44800 SAINT HERBLAIN

Salle HA20 au rez-de-chaussée Haut

Le jeudi 6 novembre 2014 de 9 h 00 à 17 h 00 Salle HA20

9 h-11 h – Pr Julien NIZARD, Coordinateur de la Capacité Douleur du Grand Ouest (Nantes)

- Introduction à la Capacité de la Douleur
- Les bases de la prise en charge pluridisciplinaires du douloureux chronique

11 h à 12 h 30 - Docteur Delphine PORCHERET-LOTZ (Nantes)

- Les bases de la psychopathologie du douloureux

14 h à 16 h 30 – Professeur Christophe VERNY(Angers)

- Entretien avec le patient douloureux chronique
- Examen neurologique raisonné du patient douloureux chronique

Le vendredi 7 novembre 2014 de 9 h 00 à 17 h 00 Salle BZ12

10 h à 12 h 30 – Docteur Bertrand QUINIO (Brest)

Les minima requis de la physiopathologie de la douleur

14 h à 16 h 30 – Docteur Sylvie RAOUL (Nantes)

- Les minima requis des bases anatomiques fonctionnelles de la douleur

DEUXIEME SEMINAIRE : Les 13 et 14 janvier 2015 à Rennes

Lieu des cours :

Salle de cours n°3 du CUR (niveau 2)
Hôpital Pontchaillou
2 rue Henri le Guilloux
35033 RENNES Cedex 9

Mardi 13 janvier 2015 de 9h 30 à 17 h 00

THEME 2 : BASES NEUROPHYSIOLOGIQUES

9 h 30 à 12 h 30 – Dr V. CAHAGNE (Rennes)

- Nocicepteurs périphériques et fibres afférentes.
- Physiologie de l'axone et de la synapse.
- Intégration médullaire.

14 h à 17 h – Pr. Claude ECOFFEY (Rennes)

- Méthodes expérimentales d'évaluation de la douleur aiguë chez l'animal.
- Méthodes d'investigation de neurophysiologie appliquée à l'étude de la nociception.
- Modèles animaux de douleur chronique.

Mercredi 14 janvier 2015 de 9 h 00 à 18 h 00

THEME 6 : MECANISMES DE CONTROLE DE LA DOULEUR

9 h à 12 h – Dr V. CAHAGNE (Rennes)

- Nociception / Douleur : voies ascendantes, intégration supra spinale.
- Rôle du système nerveux autonome.

14 h à 18 h – Dr Mathieu KUCHENBUCH (Rennes)

- Mécanismes segmentaires de contrôle de la douleur théorie du contrôle de la porte et interactions neuronales.
- Mécanismes supra segmentaires de contrôle de la douleur et contrôles inhibiteurs descendants.

TROISIEME SEMINAIRE : Les 19 et 20 mars 2015 à Nantes

Lieu des deux journées de cours :
Hôpital Nord – Laennec
Bd Jacques Monod – 44800 SAINT HERBLAIN
Salle HA20 au rez-de-chaussée Haut

Le jeudi 19 mars 2015 de 9 h 00 à 17 h 00 Salle Ile d'Yeu

THEME 1 : BASES ANATOMIQUES

9 h à 12 h 30 – Professeur Olivier HAMEL

- Cours introductif : organisation du système nerveux central et périphérique.
- Les voies de la sensibilité.
- Moelle épinière et méninges.
- Plexus brachial et territoires sensitifs du membre inférieur.

14 h à 17 h – Professeur Olivier HAMEL

- Tronc cérébral, structures sous corticales et corticales.
- Système nerveux sympathique et parasympathique.
- Histologie et anatomopathologie du nerf.

Le Vendredi 20 mars 2015 de 9 h 00 à 17 h 00 Salle BZ12

THEME 5 : PHARMACOLOGIE FONDAMENTALE

9 h–10 h 30 – Docteur Eric DAILLY

- Médiateurs chimiques périphériques de la nociception prostaglandines, leucotriènes, pain producing substance...

10 h 45– 13 h – Docteur Gwenaëlle VEYRAC

- Pharmacologie des antalgiques
- Co-analgésiques

14 h-16 h – Docteur Caroline VIGNEAU

- Utilisation pratique des antalgiques : aspects pharmacologiques
- Pharmacodépendance, Utilisation des antalgiques chez le toxicomane substitué

16 h-17 h – Docteur Gwenaëlle VEYRAC, Docteur Caroline VIGNEAU

- Pharmacovigilance : surveillance particulière du patient douloureux

QUATRIEME SEMINAIRE : 16 et 17 avril 2015 à Poitiers

Lieu des cours :

CHU La Milétrie – Hôpital Jean-Bernard
86021 POITIERS Cedex

Lieu : Salle de cours : Jean Paul Lefèvre – 4^{ème} étage, couloir A

Jeudi 16 avril 2015 de 10 h 00 à 18 h 00

10 h à 12 h 30 : Professeur Roger GIL

- Le concept pluridimensionnel de la douleur : aspects sensoriels, affectifs, cognitifs et comportementaux des douleurs aiguës et chroniques.

14 h à 16 h : Professeur Jean Philippe NEAU

- Méthodes d'évaluation de la douleur : échelles unidimensionnelles et scores, description verbale (questionnaire d'adjectifs), échelles comportementales et de qualité de vie.

16 h à 18 h : Docteur Jacques ARIES

- Douleur – éthique. Sciences humaines et sociales.

Vendredi 17 avril 2015 de 8h30 à 17h00

8 h 30 à 10 h 30 : Professeur Nemat JAAFARI

- Quelles relations entre douleur, anxiété et dépression
- Développement psycho-affectif de l'enfant et de l'adolescent
- Expression symptomatique chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent
- Entretien, écoute et communication chez l'enfant et l'adolescent

10 h 30 à 12 h : Professeur Ludovic GICQUEL

- Douleur et psychopathologie de l'enfant
- Développement psycho-affectif de l'enfant et de l'adolescent
- Expression symptomatique chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent
- Entretien, écoute et communication chez l'enfant et l'adolescent

14 h à 15 h : Docteur Marie-Bénédicte GIRARD

- L'intervention du psychiatre dans un centre anti-douleur : clinique et thérapeutique

15 h à 16 h : Docteur Ghina HARIKA GERMANEAU, CCA

- Psychothérapie de type TCC et Douleur

16 h à 17 h : Docteur Béragère THIRIOUX

- L'empathie et la douleur au regard des neurosciences

17 h : Professeur Nemat JAAFARI

- Conclusion

EXAMEN écrit 1^e session : 16 juin 2015 de 14 h à 17 h

EXAMEN écrit 2^e session : 15 septembre 2015 de 14 h à 17 h

CAPACITE DE LA DOULEUR

DEUXIÈME ANNÉE

SÉMINAIRES 2015-2016

FACULTES DE : ANGERS – NANTES – POITIERS – RENNES – TOURS

PREMIER SEMINAIRE : Les 25 et 26 novembre 2015 à Rennes

Mercredi 25 novembre 2015 de 10 h 00 à 17 h 00

Lieu des cours :

SALLE DE COURS N°1

**AU 2EME ETAGE DU NOUVEAU CENTRE URGENCES - REANIMATION
HOPITAL PONTCHAILLOU**

THEME : DOULEURS PERSISTANTES SYMPTOMATIQUES CANCEREUSES (1ERE PARTIE)

10 h 00 à 11 h 00 - Professeur Claude ECOFFEY

Physiopathologie des douleurs des cancers

THEME : EPIDEMIOLOGIE DE LA DOULEUR

11 h 00 à 12 h 00 – Professeur Claude ECOFFEY

Epidémiologie de la douleur

14 h 00 à 15 h 30 - Docteur Vincent MOREL

Les grands concepts en soins palliatifs, douleur totale et autres symptômes

15 h 30 à 17 h 00 – Docteur Vincent MOREL

La question de la sédation : concepts et mise en pratique

Jeudi 26 novembre 2015 de 9 h 00 à 15 h 30

THEME : DOULEURS PERSISTANTES SYMPTOMATIQUES CANCEREUSES (2EME PARTIE)

9 h 00 à 11 h 00 – Docteur E. BOTTON

Syndromes cliniques douloureux liés au cancer
Syndromes douloureux iatrogènes chez le cancéreux

11 h 00 à 13 h 00 – Docteur E. BOTTON

Stratégie thérapeutique et pratiques thérapeute
Traitements spécifiques du cancer et traitement de la douleur (radiothérapie, etc...)

THEME : LES ANTALGIQUES, LES PSYCHOTROPES, LES ADJUVANTS

14 h 30 à 15 h 30 – Docteur G. COIFFIER

Classification et pharmacologie des antalgiques périphériques ; utilisation des corticoïdes et AINS dans le traitement de la douleur, les sympatholytiques. (fait par le Pr. C. Ecoffey)

DEUXIEME SEMINAIRE : Les 1, 2 et 3 décembre 2015 à Nantes

Lieu des cours :
Hôpital Nord – St Herblain
Bd Jacques Monod – 44093 NANTES Cedex 1

Les 1^{er} décembre & 2 décembre 2015 (matin) : Salle HA20 au rez-de-chaussée
Les 2 décembre 2015 (après-midi) & 3 décembre 2015 : Salle Conférences au rez-de-bas

Mardi 1er décembre 2015 de 9 h 00 à 18 h 15

9h00 à 12h45 – Docteur Yunsan MEAS- Docteur Eva KERROUAULT

Médecine manuelle ostéopathie
Acupuncture dans l'approche du patient douloureux

14 h 00 à 16 h 00 – Docteur Benoît ROBIN

Place du psychiatre au sein d'une Structure Douleur Chronique

16 h 15 à 18 h 15 – Docteur Sylvie RAOUL

Algies crânio-faciales : névralgies d'Arnold, du trijumeau, du glosso-pharyngien

- Physiopathologie
- Approche diagnostique
- Traitements médicaux et chirurgicaux

Le Mercredi 2 décembre 2015 de 9 h 30 à 18 h 15

9 h 15 à 10 h 45 – Professeur Julien NIZARD

La nouvelle organisation de la prise en charge de la douleur

- Structures Douleur Chronique (SDC), Equipes Mobiles Douleur
- Comités de Lutte contre la Douleur (CLUD), Correspondants douleur
- Réseaux Douleur

11 h 00 à 12 h 30 – Docteur Renaud CLEMENT

Aspects médico-légaux de la douleur chronique

- Etablissement du rapport de causalité
- Evaluation de l'incapacité et du pretium doloris

13 h 30 à 15 h 00 – Docteur JEAN Miguel et Docteur Aurélie LEPEINTRE

Introduction à l'éthique clinique. Situations médicales éthiquement difficiles

15 h 15 à 16 h 45 - Docteur Jean-Marie BERTHELOT

Syndromes des défilés
Syndromes canaux

17 h 00 à 18 h 15 - Madame Frédérique PENVERNE

Techniques kinésithérapiques à visée antalgique chez le patient douloureux:
Physiothérapie, orthèses, utilisation pratique des TENS.

Le Jeudi 3 décembre 2015 de 9 h 00 à 17 h 45

9 h 00 à 10 h 00 – Docteur Edwige de CHAUVIGNY

Stimulation magnétique transcrânienne (rTMS) et électrique transcrânienne (tDCS).

10 h 00 à 11 h 30 – Professeur Philippe LE CONTE

Douleur post-traumatique

Prise en charge des douleurs aiguës aux Urgences

11 h 30-13 h 15 - Docteur Sylvie RAOUL

Stimulation occipitale

Stimulation corticale (MCS) , cérébrale profonde (DBS)

Chirurgie d'interruption des voies de la douleur

- Nerfs périphériques et racines postérieures
- DREZotomies
- Cibles supra-spinales

14 h 30 à 15 h 30 – Docteur Caroline ROUSSEAU

Radiothérapie métabolique

15 h 45 à 17 h 45 – Docteur François THILLAYS (Institut de Cancérologie de l'Ouest), Docteur Denis LABBE, Docteur Christophe PERRET, Docteur Emmanuelle KUHN

Prise en charge pluridisciplinaire du rachis métastatique

Radiothérapie externe, cimentoplastie, cryothérapie, radiofréquence, chirurgie et traitement systémique

RCP médico-psycho-chirurgicale chez le patient douloureux chronique cancéreux

TROISIEME SEMINAIRE : Les 12, 13 et 14 janvier 2016 à Nantes

Lieu des cours :

Hôpital Nord – St Herblain

Bd Jacques Monod – 44093 NANTES Cedex 1

Pour les 3 jours de cours : Salle HA20 au rez-de-chaussée haut

Mardi 12 janvier 2016 de 9 h 00 à 18 h 00

SYNDROMES FIBROMYALGIQUES. LOMBALGIES ET RADICULALGIES CHRONIQUES

9 h 00 à 11 h 15 – Professeur Yves MAUGARS - Professeur Julien NIZARD

Epidémiologie, physiopathologie et diagnostic du syndrome myofacial et fibromyalgique
(Pr Yves MAUGARS)

Prise en charge thérapeutique pluridisciplinaire du syndrome fibromyalgique (Pr Julien NIZARD)

11 h 30 à 12 h 45 – Docteur Lionel PAUL - Madame Valérie GIROND

Rééducation à l'effort et hygiène de vie du douloureux

- Rééducation du douloureux ambulatoire et en Centre de Rééducation Fonctionnelle;
- Réentraînement à l'effort
- Ergothérapie chez le douloureux chronique

Suite du mardi 12 janvier 2016

14 h 30 à 18 h 00 – Professeur Julien NIZARD- Docteur Joëlle GLEMAREC - Docteur Dominique TRIPODI

- 14 h 30 à 15 h 30 : Epidémiologie, physiopathologie, et diagnostic des lomboradiculagies et névralgies cervico-brachiales (Dr Joëlle GLEMAREC, rhumatologue)
- de 15 h 30 à 16 h 30 : Prise en charge pluridisciplinaire des lombalgiques chroniques (Pr. Julien NIZARD)
- 17 h 00 à 18 h 00 : Réinsertion socio-professionnelle (Dr Dominique TRIPODI, médecin du travail)

Mercredi 13 janvier 2016 de 9 h 00 à 17 h 00

Douleur aiguë : post-opératoire, post-traumatique

9 h 00 à 11 h 30 – Docteur Bertrand ROZEC - Madame Claire COSSET

Douleur post-opératoire

- Introduction et titration morphinique, épargne morphinique
- Approche pharmaco-économique de la douleur postopératoire
- Évaluation de l'analgésie post-opératoire au CHU de Nantes, dans le cadre du CLUD. MEOPA.
- Analgésie post-opératoire chez le patient cancéreux

11 h 45 à 13 h 15 – Docteur Edwige de CHAUVIGNY et Docteur Anne LE RHUN

Education thérapeutique du patient douloureux

14 h 30 à 15 h 30 – Docteur Emmanuelle KUHN, Professeur Kevin BUFFENOIR

Thérapeutiques intrathécales de la douleur

15 h 30 à 17 h 00 – Professeur Kevin BUFFENOIR

Stimulation médullaire (SCS)

Place du chirurgien dans la prise en charge des lomboradiculalgies chroniques

Jeudi 14 janvier 2016 de 9 h 00 à 17 h 00

9 h 00 à 10 h 30 – Docteur Jean-Marie BERTHELOT : SDRC

Syndrome Douloureux Régional Complexe : physiopathologie, diagnostic et prise en charge

10 h 30-11 h 30 - Docteur Catherine ROGER

Rôle du Médecin Conseil dans la prise en charge du patient douloureux

11 h 30 à 13h 00 - Docteur Jérôme CONNAULT

Douleurs d'origine vasculaire :

Syndromes ischémiques : la douleur des artériopathies oblitérantes des membres inférieurs

Acrosyndromes algiques : syndrome de Raynaud et apparentés

Douleurs d'origine veineuse et lymphatique

14 h 00 à 15 h 00 – Docteur Nathalie DENIS

Unités de Soins Palliatifs

Équipes Mobiles de soins palliatifs

Concept de soins de support et d'aide à la décision éthique dans les services de soins

15 h 00 à 17 h 00 - Docteur Jean-Jacques LABAT

Diagnostic et prise en charge médico-chirurgicale des douleurs périnéales chroniques

QUATRIEME SEMINAIRE : Les 4 et 5 février 2016 à Poitiers

Lieu des cours :
CHU La Milétrie
Hôpital Jean Bernard, 86021 POITIERS Cedex
Salle Jean Paul Lefèvre – Service de Neurologie au 4^e étage, couloir A

JEUDI 4 FEVRIER 2016 DE 9 H 30 A 17 H 15

9 h 30 à 12 h 30 – Professeur R. GIL

- Éthique et douleur

14 h 00 à 15 h 00 – Professeur Jean-Philippe NEAU

- Comment j'examine un patient atteint de céphalées ?

15 h 00 à 16 h 00 – Professeur Jean-Philippe NEAU

- Céphalées et urgences

16 h 15 à 17 h 15 – Professeur Jean-Philippe NEAU

- Migraine : Epidémiologie, classification IHS et clinique

VENDREDI 5 FEVRIER 2016 DE 8 H 30 A 17 H 00

8 h 30 à 10 h 30 – Professeur Xavier DUFOUR

- Algies d'origine bucco-dentaires, sinusiennes et par dysfonction de l'articulation temporo-mandibulaire

10 h 45 à 11 h 30 – Professeur Jean-Philippe NEAU

- Migraine : traitement des crises

11 h 30 à 12 h 30 – Professeur Jean-Philippe NEAU

- Migraine : traitement de fond

14 h 00 à 14 h 30 – Professeur Jean-Philippe NEAU

- Céphalées médicamenteuses

14 h 30 à 15 h 00 – Professeur Jean-Philippe NEAU

- Céphalées chroniques quotidiennes

15 h 00 à 15 h 45 – Professeur Jean-Philippe NEAU

- Algies vasculaires de la face

16 h 00 à 16 h 30 – Professeur Jean-Philippe NEAU

- Céphalées de tension chronique et épisodique

16 h 30 à 17 h 00 – Professeur Jean-Philippe NEAU

- Autres céphalées...

CINQUIEME SEMINAIRE : Les , 15, 16 et 17 mars 2016 à Tours

Lieu des cours :

Salle de Staff du Service d'Anesthésie-Réanimation 1
Hôpital BRETONNEAU – 37000 TOURS

Lieu des cours : Salle de staff du Service d'Anesthésie-Réanimation 1, Hôpital Bretonneau, TOURS

Mardi 15 mars 2016 de 9 h 00 à 16 h 45

9 h 00 à 9 h 45 – Docteur G. BONNEMAISON

Prise en charge des toxicomanes

9 h 45 à 11 h 00 – Docteur F. REMERAND

Blocs plexiques du membre supérieur

11 h 30 à 12 h 15 – Docteur F. REMERAND

Blocs tronculaires du membre inférieur

12 h 15 à 13 h 15 – Professeur M. LAFFON

Anesthésiques locaux : pharmacologie (ce qu'il faut savoir et retenir), indications, accidents

14 h 15 à 15 h 45 – Professeur E. LAGRUE

Les migraines et les douleurs neuropathiques de l'enfant

15 h 45 à 16 h 45 – Docteur A.F. DUBOST

Blocs de la face

Mercredi 16 mars 2016 de 9 h 00 à 17 h 30

9 h 00 à 10 h 15 – Docteur F. ESPITALIER

Pharmacologie des agonistes, antagonistes et agonistes – antagonistes

10 h 15 à 11 h 15 – Docteur E. CARISE

Modes d'utilisation de la morphine dans le traitement de la douleur aiguë

11 h 30 à 13 h 00 – Professeur C. ANDRÈS

Mécanismes neurophysiologiques de l'analgésie morphinique

14 h 15 à 15 h 00 – Professeur M. LAFFON

Anesthésie locale par infiltration ou par topique

15 h 00 à 16 h 00 – Docteur A. PHILIPPE

Modes d'utilisation de la morphinothérapie en douleur chronique

16 h 15 à 17 h 30 – Docteur A.P. JONVILLE-BERA

Interactions médicamenteuses : effets indésirables des antalgiques centraux

Jeudi 17 mars 2016 de 9 h 00 à 12 h 45

9 h 00 à 10 h 30 – Professeur M. LAFFON

Morphine par voie spinale et péri-durale : pharmacologie, douleurs chroniques

10 h 30 à 11 h 30 – Docteur V. LESAGE

Thérapeutiques comportementales dans la douleur de l'enfant (ex : hypnose)

11 h 45 à 12 h 45 – Docteur E. MAROT

Thérapeutiques médicamenteuses de l'analgésie de l'enfant

SIXIEME SEMINAIRE : les 9, 10 et 11 mai 2016 à Angers

Lieu des cours :CHU Angers

Bâtiment dit des 4 services (cf. plan); 3^{ème} étage

Lundi 9 mai 2016 de 9 h 00 à 18 h 00

9 h00 à 12 h 00 – Professeur Ch. VERNY

Cliniques des douleurs neurogènes périphériques (mononeuropathies post-traumatiques, post-chirurgicales, douleurs post-zostériennes, radiculopathies chroniques, sciatiques chroniques) et centrales (par lésion du système nerveux central).

Prise en charge des douleurs neurogènes, classification des psychotropes (antidépresseurs, tranquillisants, neuroleptiques et anticonvulsivants), utilisation clinique des psychotropes dans le traitement de la douleur.

14 h 00 à 18 h 00 – Docteur C. MARTEAU; Professeur Ch. VERNY

Douleurs neurogènes: Mise en situation; dossiers cliniques.

Mardi 10 mai 2016 de 9 h 00 à 18 h 00

9 h 00 à 12 h 00 – Docteur J. BARRE

Syndromes douloureux du sujet âgé (douleurs aiguës, douleurs des soins, douleurs chroniques, polyarthrose, syndrome de glissement).

Évaluation de la douleur chez le sujet âgé communiquant ou non.

Aspects spécifiques de la prise en charge des douleurs en gériatrie.

Mise en situation; dossiers cliniques.

14 h 00 à 18 h 00 – Docteur JL. ISAMBERT (sous réserve)

Douleurs des amputés.

Douleur et handicap.

Traitement des douleurs liées à la spasticité.

Mise en situation; dossiers cliniques.

Mercredi 11 mai 2016 de 9 h 00 à 17 h 00

9 h 00 à 12 h 00 –Docteur J. MALKA

Place de la douleur dans l'économie psychique de l'enfant et de l'adolescent.

Positionnement du médecin

Mise en situation; dossiers cliniques.

14 h 00 à 17 h 00 – Professeur B.GOHIER

Psychopathologie de la douleur chez l'adulte. Place du symptôme.

Positionnement du médecin

Mise en situation; dossiers cliniques.

EXAMEN écrit 1^e session : Lundi 6 juin 2016 de 14 h à 17 h

→ Salle de HA20 – Hôpital Nord – 44800 Saint-Herblain

EXAMEN écrit 2^e session : Mardi 13 septembre 2016 de 14 h à 17 h

→ Salle de HA20 – Hôpital Nord – 44800 Saint-Herblain